



SOS JEUNES
Quartier Libre

AMO



RAPPORT D'ACTIVITÉS **2011-2012**

TABLE DES MATIERES

1. Introduction.....	3
Philosophie de l'organisation	3
2. Deux lieux ouverts à tes questions, à l'écoute de tes idées	4
2.1. Accueil 24h/24	4
2.1.1. Ancrage Bruxellois et d'ailleurs.....	4
2.1 .2. Accueil inconditionnel de la demande	4
2.1.3. Accueil de nuit	5
En quelques mots	5
En quelques chiffres	7
2.2. Antenne Quartier Libre	8
2.2.1. Ancrage Ixellois	8
2.2.2. L'équipe de l'antenne	9
2.2.3. Demandes individuelles : les interventions individuelles.....	9
2.2.4. Etre connu et reconnu : un lieu ouvert vers le monde	11
3. Actions et interpellations	13
3.1. Thématiques	14
3.2. Scolarités.....	14
3.2.1. Constats	14
3.2.2. Projets au sein des écoles sur le territoire de la Commune d'Ixelles.....	16
3.2.2.1. Service étude (SOS Jeunes 24h/24)	17
Centre Scolaire Eperonniers Mercelis	18
Athénée Royal d'Ixelles	19

Perspectives 2013.....	21
3.2.2.2. Projet Marguerite 2012. (Antenne Quartier Libre).....	22
3.2.2.3 EPEP – Ecole Professionnelle Edmond Peeters. (Antenne Quartier Libre)	23
Animation des élèves de 6 ^{ème} année – Nouveaux espaces transitionnels entre l'école et la vie active	24
3.2.2.4. Ecole 2 – Groupe Scolaire Sans Souci	25
3.2.2.5. Ecole 4 – Au Cœur d'Ixelles E. Flagey	26
3.3. Ruptures familiales et institutionnelles	28
3.3.1. Constats	28
3.3.2. Dégradation des liens familiaux	29
3.3.3. Projet rupture/fugue (SOS Jeunes 24h/24).....	30
Perspectives pour l'année 2013	31
3.4. Jeunes en errance, ping-pong institutionnel	32
3.4.1. Constats.....	32
3.4.2. Partenariat des services d'hébergement non-mandatés pour mineurs (SOS Jeunes 24h/24)	32
Perspectives 2013.....	33
3.5. Crise du logement	34
3.5.1. Constats	34
3.5.2. Collaboration avec l'agence immobilière sociale « Habitat et Rénovation » (SOS Jeunes 24h/24)	34
Perspectives pour l'année 2013	35
3.6. Mineurs étrangers non-accompagnés	36
3.6.1. Constats	36
3.6.2. Réflexion et interpellation MENA (SOS Jeunes 24h/24).....	37

Perspectives pour l'année 2013	39
3.7. Jeunes adultes : passage à la majorité	40
3.7.1. Constats	40
3.7.2. Jeunes qui arrivent en fin de parcours : Quand les ressources se délayent ...	40
3.7.3. Projet 17 –25ans (SOS Jeunes 24h/24)	41
Perspectives pour l'année 2013	42
3.8. Quartier de vie / Jeunes acteurs : vers une parole de jeunes dans leur milieu de vie.	43
3.8.1. Les Projets	43
Conseil des Jeunes d'Ixelles (Antenne Quartier Libre)	43
Constats	43
Perspectives 2013 :	44
Marque Jeune (Antenne Quartier Libre).....	45
Constats et contexte.....	45
Perspectives 2013	45
3.8.2. Projets ponctuels.....	46
Groupe Tulipe : soutien de projet à un groupe de jeunes du quartier (Antenne Quartier Libre)	46
Perspectives 2013	47
Occupation de l'ULB – les ROMS à Bruxelles (Antenne Quartier Libre)	48
Constats et contexte.....	48
Perspectives et recommandations pour l'année 2013	50
BoekenBaz'Art – Fête de Rue met U (Antenne Quartier Libre)	50
Ouverture du projet aux habitants (décembre-avril)	50

Organisation de la présence de QL à la fête (février-Juin)	50
Perspectives pour l'année 2013	50
4. Communication de l'organisation	52
5. Conclusion	53
6. SOS Jeunes - Quartier Libre et ses acteurs	54

Avertissement : Malgré tout le soin apporté à l'élaboration de ce rapport d'activités, nous vous remercions pour votre indulgence pour les éventuelles erreurs et/ou omissions que ce rapport d'activités pourrait comporter

Editeur Responsable : Raymond VERITER - SOS Jeunes Quartier Libre - rue Mercelis 27 - 1050 Bruxelles

1. Introduction

Philosophie de l'organisation

Par Hugo LANTAIR (coordinateur 24h/24)

L'**accueil des situations de crise** d'adolescents, provenant majoritairement de notre capitale et aussi de toute la Fédération Wallonie- Bruxelles, est une de nos missions essentielles. À SOS Jeunes Quartier Libre 24h/24, des travailleurs y reçoivent (de jour comme de nuit) des adolescents en rupture, qui éprouvent le besoin de souffler, de faire le point sur ce qu'ils vivent. Nous travaillons sans mandat, à la demande des protagonistes. Notre objectif est la remise en lien des personnes avec leur réseau et, si cela n'était pas possible, l'orientation vers des services extérieurs.

Depuis 15 ans, nous développons une dynamique fondée sur l'**ancrage local** grâce à notre antenne Quartier Libre. Des travailleurs y réalisent une action communautaire, ainsi qu'un travail individuel d'aide, d'information et d'accompagnement. Nous sommes en lien avec diverses organisations ixelloises (écoles, services communaux, associations,...) en vue notamment de soutenir l'exercice d'une citoyenneté responsable et active des jeunes fréquentant la commune. Par une série d'actions collectives à visée communautaire, nous sommes également en prise directe avec les réalités que rencontrent les enfants et les adolescents dans leur quartier.

L'**intérêt d'innover** est une des valeurs phares de notre institution. Depuis 36 ans, d'abord centre de crise, puis AMO (Association en milieu ouvert) 24h/24h, nous avons toujours éprouvé le besoin de réserver une part de notre travail à la réflexion, à l'élaboration de nouvelles actions pédagogiques. Deux de nos spécificités sont à l'origine de ce besoin : l'ouverture 7jrs/7, 24h/24 et l'accueil de nuit pour mineurs.

Ces éléments intrinsèques à l'action sont en prise directe avec des réalités difficiles et font de notre service un observatoire privilégié des problématiques de rupture d'une frange de la jeunesse à Bruxelles. Nous sommes souvent confron-

tés aux manques de réponse adaptée pour aider ces jeunes en difficultés et devons continuellement chercher des **solutions nouvelles** pour accompagner.

L'indignation, face à la récurrence de situations ne trouvant pas de solutions adéquates, nous pousse à agir sur un autre plan. Notre organisation a le **devoir d'interpeller** sur base des observations qu'elle opère sur le terrain et auxquelles elle ne trouve pas d'issue positive. Pour ce faire, nous participons à des interpellations directes, des recherches-actions ; nous intervenons dans les médias, dans des colloques, en lien avec les problématiques que nous rencontrons dans la réalité des accompagnements individuels.

Tant pour accompagner, qu'interpeller ou innover, nous pensons que l'union fait la force. Nous travaillons donc dans une **logique de réseau**, qu'il s'agisse du milieu de vie du jeune, de la commune, de la région, de l'Aide à la Jeunesse, de la société belge en général. Pour ce faire, nous construisons de nombreux partenariats avec toute personne ou organisation qui partage nos constats, afin de cerner, d'élaborer et de mettre en œuvre des actions qui visent à l'épanouissement du jeune.

Pédagogiquement, nous cherchons à susciter l'épanouissement au travers de la **capacitation des acteurs**, en mettant en avant leurs ressources et en aidant les individus et les groupes à renforcer leur capacité d'action et d'émancipation. Nous proposons un accompagnement qui tend vers une **citoyenneté responsable**. Cet accompagnement est fondé sur le partage d'expériences, l'**apprentissage** par les pairs et les aînés, la recherche d'alternatives multiples, mais aussi et surtout la **rencontre** répétée. Celle-ci constitue le ciment potentiel d'une **relation** durable entre les acteurs qui pourront vivre plus collectivement, une fois nos interventions conclues.

2. Deux lieux ouverts à tes questions, à l'écoute de tes idées

2.1. Accueil 24h/24

Par Hugo LANTAIR (coordinateur 24h/24)

2.1.1. Ancrage Bruxellois et d'ailleurs...

Contrairement à la logique des AMO (Association en milieu ouvert) traditionnelles, qui sont presque exclusivement ancrées localement, l'AMO 24h/24 se déploie sur un territoire plus large. Ceci dans le but, selon notre Arrêté d'application, d'« **assurer une continuité de présence dans un but préventif** » et « **répondre aux besoins de sécurité physique et moral du jeune** ».

En 2011-2012, **87%** des interventions individuelles que nous avons menées provenaient de situations de la **Région de Bruxelles-Capitale**, alors que **13%** venaient d'ailleurs en **Fédération** Wallonie-Bruxelles. Cette tendance est stable par rapport à 2010, puisque nous étions à 88% de situations bruxelloises.

2.1.2. Accueil inconditionnel de la demande

Comme le prévoit notre déontologie, nous agissons **sans mandat**, de manière **complémentaire, supplétive**. Nous travaillons prioritairement à la remise en lien avec le milieu de vie, le cas échéant avec des services d'aide générale et, si cela s'avère nécessaire, avec l'aide spécialisée de l'Aide à la Jeunesse.

C'est dans cette optique que nous considérons que notre **premier accueil** doit demeurer **inconditionnel**. Notre permanence est ouverte tous les jours de 9 à 22h pour permettre à chaque personne qui le souhaite de venir nous rencontrer et/ou nous adresser une demande.

Dans la limite de nos moyens, nous prenons systématiquement le temps de recevoir dans de bonnes conditions **toute personne** qui en manifeste le souhait, pour autant que cela soit dans **l'intérêt d'un jeune**.

Quelques chiffres permettront de rendre visible ce que l'inconditionnalité de nos permanences nécessite comme moyens : cinq personnes minimum assurent quotidiennement la gestion de la permanence, des nouvelles demandes, de l'hébergement,... Nous avons reçu plus de **7.000 appels** et près de **8.000 visites**, ce qui représente pour notre permanence pas moins de **15.000 sollicitations** entre 2011 et 2012, en dehors de la gestion de l'hébergement elle-même (repas, entretiens, démarches, gestion de groupe,...).

2.1.3. Accueil de nuit

En quelques mots

Par Roland FOUCAUD (éducateur de nuit) & Hugo LANTAIR (coordinateur 24h/24)

Si, au fil du temps, l'institution ne se définit plus prioritairement comme un centre de crise, comme ce fût le cas aux origines, elle n'en a pas moins conservé sa spécificité d'accueil 24h/24. Nous avons toujours maintenu la possibilité d'un hébergement et proposons donc, en conformité avec l'arrêté d'application des AMO, la possibilité d'un séjour de courte durée.

Nous considérons **l'hébergement comme un outil servant à faciliter la gestion de crises et l'amorce d'une mise en projets**. Ce moyen a pour vocation de permettre au jeune, comme à son entourage, de se poser, de prendre du recul, de s'accorder du temps afin d'élaborer des solutions constructives. L'accueil de nuit implique, tant les membres du personnel qui travaillent de jour, que ceux de la nuit, afin d'apporter soutien, cohérence éducative et accompagnement dans les démarches.

Il n'est pas rare qu'un jeune se présentant à SOS Jeunes Quartier Libre 24h/24, et qui déclare avoir décidé de couper définitivement les ponts avec sa famille, exprime, après 24 heures de réflexion, son désir de redéfinir, avec notre soutien, sa place au sein de celle-ci.

Il n'est pas rare non plus qu'un jeune en rupture institutionnelle fasse les mêmes constats, une fois qu'il aura pris de la distance tout à la fois du lieu, des relations et du cadre qui ont posé souci.

L'histoire d'un jeune n'étant pas celle d'un autre, les parcours, les motifs les conduisant à faire appel à nos services, étant toujours singuliers, l'hébergement est pour bon nombre de jeunes une expérience enrichissante, interpellante, leur permettant d'échanger, de faire preuve de solidarité. **Ces échanges nocturnes ont souvent pour effet de nuancer le regard qu'ils portent sur leur propre situa-**

tion, tout du moins dans la prise de conscience qu'ils ne sont pas les seuls à être confrontés à une difficulté, aussi majeure soit-elle. Nous espérons que cette étape dans un processus traumatisant constitue une occasion de devenir acteurs responsables de leur histoire.

L'hébergement réunit, le temps d'une parenthèse, quelques jeunes en situation d'urgence, de fragilité, de danger. Ce contexte singulier dans lequel les échanges informels, la vie en commun, impliquent de façon sans doute plus palpable qu'à l'accoutumée, la nécessité pour chacun de tester sa crédibilité auprès des autres.

Chacun, suivant son vécu, sa capacité à se responsabiliser, à comprendre ce que SOS Jeunes peut lui proposer, s'impliquera diversement durant son séjour. Nous pouvons convenir que l'hébergement constitue une étape symbolique forte dans la contestation de la cohérence à l'œuvre pour le jeune, sa famille, l'institution dont il dépend. Il permet également de cerner plus finement l'état d'esprit, la maturité, la prise de conscience du jeune face à ce qu'il traverse. L'hébergement peut notamment fournir des indications objectives sur sa capacité, sa détermination à mener à bien ses projets.



La grande diversité de public qui fréquente l'hébergement constitue une des particularités de notre service (jeunes en rupture familiale, institutionnelle, cas limites, MENA, filles enceintes, jeunes en errance...). Cette diversité est inhérente au large panel des situations d'urgence que nous rencontrons. Dans le cadre de l'accueil de nuit, nous sommes amenés à réunir des jeunes aux parcours hétéroclites qui ne partagent pas toujours les mêmes préoccupations. Nous devons souvent rendre ces dynamiques improbables possibles, harmonieuses. Pour ce faire, nous devons être d'une extrême vigilance, attentif à la dynamique du groupe, à sa cohérence, ainsi qu'à ses évolutions. Il va sans dire qu'une des conditions essentielles à l'hébergement tient à une double notion : la capacité du jeune à respecter les autres résidents et la crédibilité de notre engagement à lui assurer un séjour en toute sécurité.

La rencontre avec un adolescent se joue parfois à peu de chose, le premier contact est généralement prépondérant. Créer un climat de confiance, afin qu'il ose s'impliquer de manière constructive dans son histoire, ou tout du moins en envisageant la possibilité, ne va pas systématiquement de soi. D'autant que si l'on considère l'ensemble des jeunes postulant pour un hébergement à SOS Jeunes, tous, à notre contact, ne se découvrent pas une vocation à échafauder, s'interroger, interpeller, imaginer, se remettre en question, ...

Nous ouvrons nos portes à tout jeune en difficulté. Cette démarche nous impose parfois de réduire nos attentes à leur plus simple expression. De fait, certains de ces jeunes peuvent être cet autre jeune qui, au beau milieu de la nuit tambourine à la porte, exigeant, laconique mais ferme, gîte et couvert.

Comment rencontrer cet autre qui, bringuebalé d'institution en institution, s'adressant à nous, abordera tout naturellement notre centre comme un lieu de transit, un de plus. Que pèseront nos desiderata responsabilisants, au regard des préoccupations de ce jeune qui, submergé par le cours de sa vie, les épreuves, exprimera une unique attente : être pris en charge, soutenu, protégé.

Alors comment ne pas perdre la foi en nos beaux principes émancipateurs ? En saluant comme un défi stimulant ce qui caractérise et définit la population mouvante faisant appel à nos services. L'adolescence est en soi une période, ô combien délicate, durant laquelle les jeunes se doivent de gérer des contradictions, des transformations, ... C'est une solide période d'apprentissage !

Et qui dit apprentissage induit le droit d'être parfois confus, dépassé par les évé-

nements, de faire des erreurs, de faire la sourde oreille, de ne pas être d'accord, de s'accorder du temps. Cependant, les choses se compliquent davantage pour les grands adolescents que nous croisons. Malgré un parcours souvent émaillé par la faiblesse, voire l'absence de repères stables, ils se doivent, dans un bref laps de temps, d'avancer, d'élaborer et de concrétiser des projets, au risque, s'ils échouent, de renforcer les désaffiliations qu'ils portent déjà comme des stigmates.

Quant à nous, travailleurs sociaux que ces comportements peuvent déstabiliser, nous essayons de nous accorder du temps pour donner du sens à cette offre particulière. Comme vous l'aurez compris, l'hébergement ne peut se réduire à un simple outil de confort permettant au jeune d'éviter ses difficultés. **Ce laps de temps (72h max) est mis à profit pour que le jeune saisisse réellement la portée de l'expérience que nous lui proposons.** Pour ce faire, nous cherchons à le mobiliser en :

- le plaçant le plus souvent possible en position d'acteur, notamment par l'interrogation quotidienne de la pertinence de son hébergement ;
- le remettant en lien avec les adultes qui en ont la charge ;
- le confrontant aux différents aspects de sa réalité ;
- évaluant et ajustant en continu nos actions en fonction de nos échanges.

En quelques chiffres

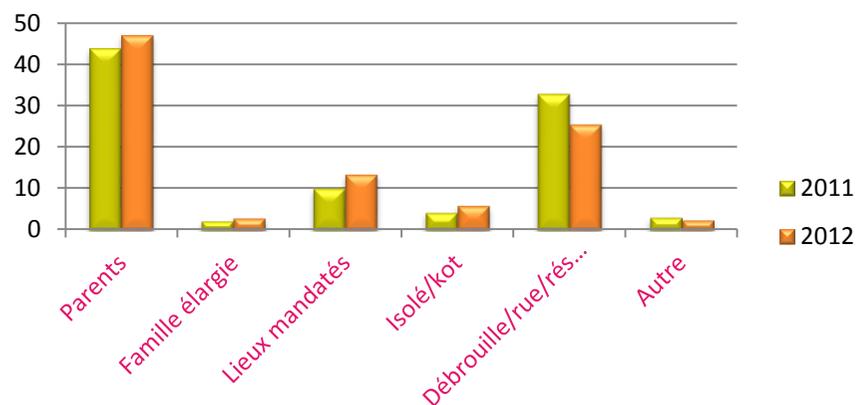
Par Alexandre DEWIL (assistant social) et Hugo LANTAIR (coordinateur 24h/24)

Les **demandes d'hébergement** sont au nombre de **1.901** pour les deux années 2011 et 2012 (1.104 et 797). Nous avons répondu favorablement dans 25 à 30% des cas. Les raisons de nos **refus** sont, dans plus de **50%** des cas, liés à un **manque de place** et dans **près de 20%** parce qu'une autre solution a pu être dégagée au terme de notre intervention.

Nous avons donc pu donner suite à **512 demandes** et hébergé **315 jeunes** pour un total de **1.578 nuitées**. Cette distinction entre demandes et jeunes hébergés est utile pour appréhender un phénomène particulier. Le fait que la situation de certains adolescents est telle qu'ils sont contraints de faire plusieurs séjours.

Comme vous pourrez le constater dans le tableau qui suit, nous observons une diminution du nombre de jeunes vivants habituellement chez leur(s) parent(s), au profit de ceux qui vivent en centre d'hébergement mandaté. En parallèle, on constate que les jeunes qui vivent dans la débrouille représentent plus d'un quart du public rencontré.

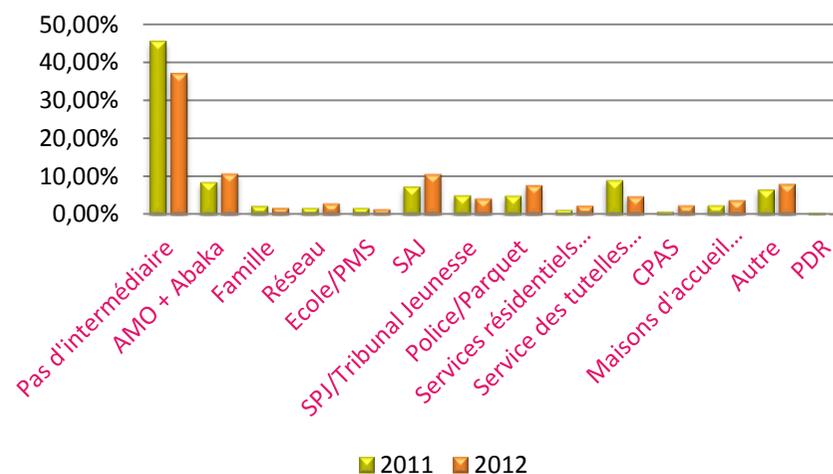
Lieux de vie des jeunes lors de leur arrivée à SOS Jeunes



En matière de genre, on compte **40%** de **filles** et **60%** de **garçons**, en incluant le public MENA presque exclusivement de genre masculin. Si l'on ôte ce groupe cible qui a mobilisé près d'un tiers de notre capacité d'accueil et plus encore en matière de suivi, la tendance s'inverse avec 55% de filles et 45% de garçons.

L'ensemble des demandes d'hébergement passe de plus en plus par des services publics (SAJ, SPJ, Tribunal, Police, FEDASIL, Service des Tutelles). Parallèlement, on remarque une diminution des demandes qui émanent des personnes elles-mêmes. Les services publics représentent plus de 44% des sollicitations en matière d'accueil de nuit, contre 37% de démarches personnelles en 2012.

Intermédiaires par qui transitent les demandes d'hébergement



En 2011–2012, près de **70%** des **dossiers ouverts** le sont par l'intermédiaire de notre **accueil de nuit**. Ce chiffre illustre le lien étroit qui lie SOS Jeunes 24h/24 à l'hébergement, ainsi qu'aux diverses problématiques de rupture qui sont à l'origine de ce type d'accueil.

2.2. Antenne Quartier Libre

Par Marco GIANNONI (coordinateur QL)

2.2.1. Ancrage Ixellois

L'Antenne Quartier Libre a vu le jour en 1995 sous l'impulsion du Directeur de l'époque. A ce moment-là, il s'agissait d'intégrer au **travail individuel** deux autres axes d'intervention : le **travail collectif** et l'**action communautaire**.

Après plusieurs expériences montrant leurs limites au sein de différents quartiers ixellois, une nouvelle formule du projet Quartier Libre voit le jour en 2001, puis en 2003, sous l'impulsion de la nouvelle coordination.

Très vite, l'ancrage local de l'antenne se concrétise par une **permanence sociale** qui vient soutenir un lieu où des projets de prévention peuvent se réaliser, en plus d'un travail dans les écoles primaires et secondaires avoisinantes.

Les quartiers sont : Le quartier de la **Porte de Namur** (Matongé), **Flagey** (Mali-bran), **Tulipe** (Fernand Coq), **Aulne** (Hôpital d'Ixelles) et **Artisans** (Gray).

L'antenne se vit comme complémentaire à la maison « mère » qui est, quant à elle, ouverte sur l'ensemble des communes de la région bruxelloise ainsi que sur les réalités de l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Le fonctionnement est aussi différent avec des horaires adaptés au type de travail.

Un angle du coin, donc, formé par l'intersection de la rue Sans Souci et de la rue du Viaduc. Un coin bien situé, car à la croisée de plusieurs écoles (secondaires et primaires), ainsi que plusieurs services communaux et associations pouvant collaborer à nos missions.

Au fur et à mesure des années, l'antenne de quartier s'est construite une identité propre. La réalité des demandes que nous recevons nous ont poussés à rencontrer les deux axes prioritaires du travail en AMO :

- L'aide individuelle
- L'action communautaire



2.2.2. L'équipe de l'antenne

L'équipe de l'antenne est actuellement constituée de 4 travailleurs dont un coordinateur, deux assistants sociaux et un animateur.

2.2.3. Demandes individuelles : les interventions individuelles

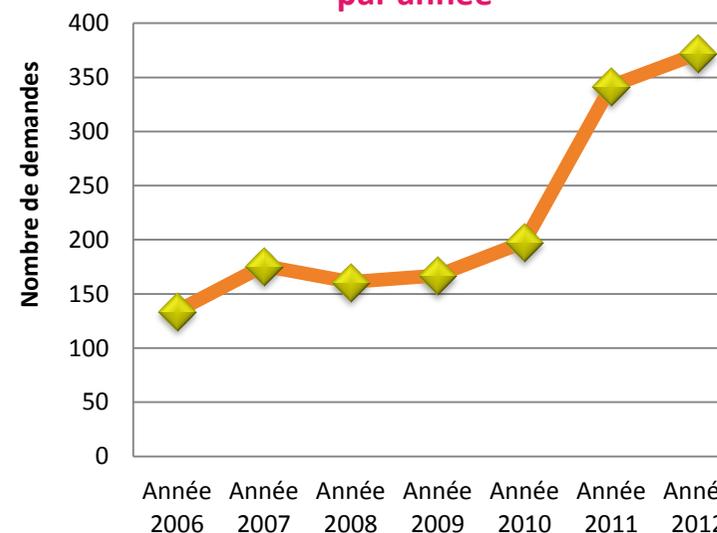
Les demandes d'interventions individuelles prennent en compte toutes les demandes qui sollicitent une intervention de notre part. Celle-ci correspond donc à une demande entrante, qu'elle soit de « suivi » ou de « première intervention ». (voir graphique)

L'antenne Quartier Libre accueille quotidiennement des jeunes et leur famille rencontrant des difficultés. En 2012, nous avons eu **372 demandes d'intervention individuelles**. Ceci correspond à une augmentation de 8% des demandes par rapport à l'an dernier et à 80% par rapport à 2010. Une meilleure visibilité du service, un ancrage marqué dans le quartier et une présence auprès des jeunes de l'École Professionnelle Edmond Peeters (EPEP) sont sûrement des pistes d'explication de cette augmentation constante.

Nos actions dans l'espace public nous ont également amené plus de visibilité, notamment dans le cadre de la **campagne « Marguerite »** autour des inscriptions en première secondaire.

Enfin, notons également, que depuis 2010, nous avons bénéficié d'une stabilité dans l'équipe augmentant notre disponibilité auprès du public et augmentant notre capacité d'action. Depuis cette période, nous avons réalisé un travail pédagogique important de clarification et de standardisation de la récolte des données.

Evolution des interventions individuelles par année

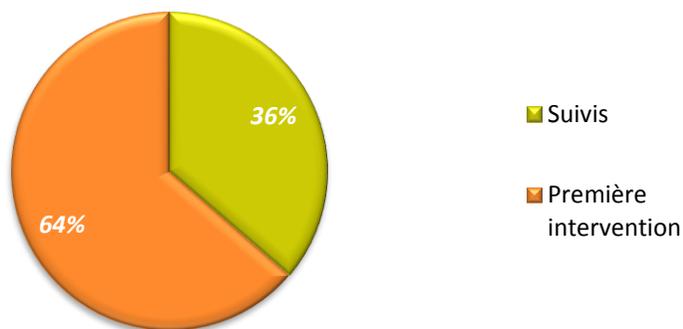


La proportion des **premières interventions** (une nouvelle personne qui fait une demande) et les **suivis** (jeunes ou familles venus plus d'une fois) reste inchangée malgré l'augmentation des demandes en général.

Les demandeurs arrivent majoritairement de manière individuelle dans le service. Ils sont 54% de garçons et 46% de filles.

Le canal d'accès privilégié se fait majoritairement par la permanence ou pendant les heures d'ouverture du service. Nous avons relativement peu de demandes par téléphone (17%, en 2012), mais ce chiffre est en constante augmentation depuis 2010 (4%).

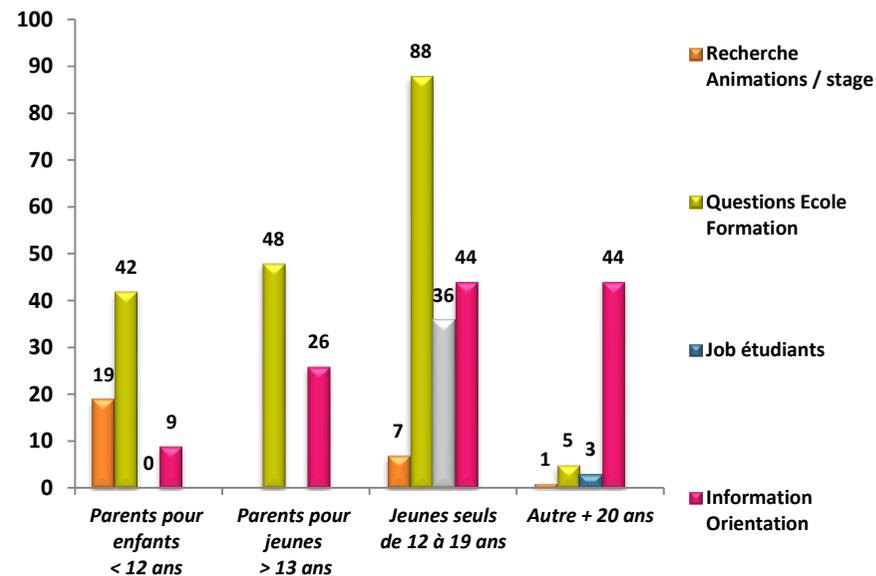
Suivis et Premières interventions individuelles 2012



Nous accordons une grande importance à l'accueil du public, en nous rendant régulièrement disponibles en journée et en soirée. Nous prenons régulièrement des rendez-vous si le moment ne permet pas un accueil respectueux des personnes ou si nous sommes occupés par d'autres actions.

Le tableau croisé nous permet de voir que **le public qui a fait appel à nos services en 2012 est essentiellement âgé de 12 à 19 ans** (avec une majorité de jeunes de 14-16 ans) pour des questions de scolarité et de formation. Une part importante de ces demandes est relative à la recherche d'école (de la crèche à l'INFAC, en passant par une nouvelle école en cours d'année) mais elle témoigne également d'une difficulté de compréhension du système scolaire. Ces demandes reflètent parfois un malaise vécu par les jeunes au sein même de l'infrastructure scolaire.

Tableau croisé : types de demande, types de public, nombre de personnes



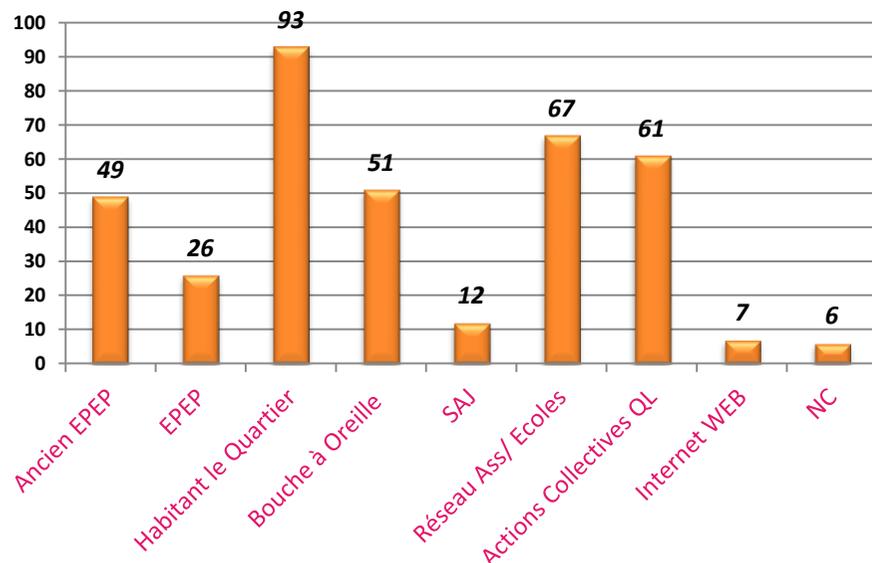
Pour les parents ayant fait une demande pour leur enfant en-dessous de 12 ans, les demandes sont essentiellement relatives à la **recherche de crèches et d'écoles** primaires. Les **stages et lieux d'activité** pour leurs enfants dans la commune, et à bas prix, viennent tout de suite après dans les demandes.

2.2.4. Etre connu et reconnu : un lieu ouvert vers le monde

En prenant comme indicateur les demandes / interventions individuelles, et en demandant aux personnes de nous dire comment elles ont connu notre service, nous pouvons constater que l'Antenne Quartier Libre est bien connue dans son environnement.

Notre travail d'ancrage local porte ses fruits. Nous avons à la fois une visibilité de « proximité » forte (45% des demandes proviennent de la catégorie « Habitant le Quartier » + « EPEP et anciens de l'EPEP ») et à la fois une connaissance de réseau plus large assez bonne (36% des demandes proviennent des catégories « Bouche à Oreille » + « SAJ » + « Réseau ASS/Ecole » + « Internet WEB »).

L'antenne Quartier Libre est connue via :



Dans notre travail quotidien, nous considérons qu'il est indispensable d'assurer deux mouvements complémentaires : celui d'un accueil de qualité au sein de notre service – en invitant le public à nous rencontrer là où nous sommes – et celui d'une action vers l'environnement proche des familles et des jeunes – en allant là où le public se trouve, là où les réalités se font les plus difficiles .

Ce double mouvement « interne / externe » est assurément un principe transversal à notre travail, car il s'y retrouve plus ou moins développé dans la majorité de nos actions. Nous aurons l'occasion de détailler cela plus bas.

Dans ce premier mouvement, nous accordons une grande importance à l'**Accueil dit « informel »**. Il est, selon nous, un bon indicateur de notre intégration dans le tissu de notre quartier d'implantation et de nos actions extérieures (en dehors de nos locaux).

Pour l'année 2012, nous pouvons dénombrer 226 accueils **différents pour un nombre de 371 jeunes ayant passé la porte** de notre service.

Ces jeunes (41%) viennent, en grande majorité, d'abord donner de leurs nouvelles et ainsi garder le contact avec Quartier Libre. Ensuite, ils viennent parler spontanément de leur vie à l'école, de comment se passe les stages, ou nous parler du projet dans lequel ils sont impliqués. Tout ceci se fait sans pour autant formuler réellement de demande claire et sans nécessiter une intervention de type socio-éducatif. Cependant, nous défendons ce type d'approche, car elle permet au service de montrer sa disponibilité en gardant un accès simple et convivial.

Dans l'accueil informel, nous organisons également, depuis 2001, le **Snack Info**. Celui-ci se déroule à l'Antenne Quartier Libre tous les mardis et jeudis pendant les périodes scolaires durant la pause de midi. Les élèves sont accueillis par l'équipe de Quartier Libre qui organise, prépare et assure un cadre convivial pendant ce moment. Il s'agit ici de créer un espace de convivialité entre les élèves et le service pour faciliter son accès, créer et maintenir le lien entre le service et

l'école, tout en proposant des sandwiches à prix coûtant. Chaque année, près de **80 jeunes différents fréquentent ce moment** avec beaucoup d'enthousiasme.

Ces moments d'accueil nous permettent de découvrir autrement les jeunes et leurs difficultés éventuelles.

En ce qui concerne notre volonté d'aller vers les jeunes et les quartiers en difficulté, nous organisons des **Présences Quartier**. Il s'agit d'organiser régulièrement et, plus particulièrement en période de vacances scolaires, des présences dans les différents quartiers de la commune d'Ixelles. Certains objectifs guident cette démarche de présence sur le terrain :

- permettre aux travailleurs de mieux appréhender la réalité, d'être au plus proches de l'environnement et du milieu de vie des jeunes ;
- s'inscrire dans une démarche de veille et de diagnostic social, afin de mieux comprendre les enjeux en présence dans les différents quartiers ;
- être à l'écoute des réalités et des problématiques rencontrées par les jeunes et leurs familles ;
- faire connaître le service ;
- aller à la rencontre des services situés sur la commune et proposer un relai auprès d'autres services.

En 2012, nous avons été à la **rencontre de 106 jeunes différents**. Notons que les chiffres exposés sont des chiffres approximatifs. Il est important de signaler aussi que sont repris dans ces chiffres, des jeunes avec qui nous avons établi un contact épisodique et d'autres avec qui nous avons pu poser les bases d'une relation de confiance construite sur le plus long terme.

La présence de l'Antenne à la **Fête des Familles** participe également de cette même préoccupation : aller à la rencontre du public.

Organisée à l'initiative de l'Echevin de la Jeunesse de la Commune d'Ixelles, cet événement se déroule chaque année le dernier week-end d'août. Cette fête, destinée aux enfants et aux familles, réunit différentes associations et services communaux présents sur la commune d'Ixelles.

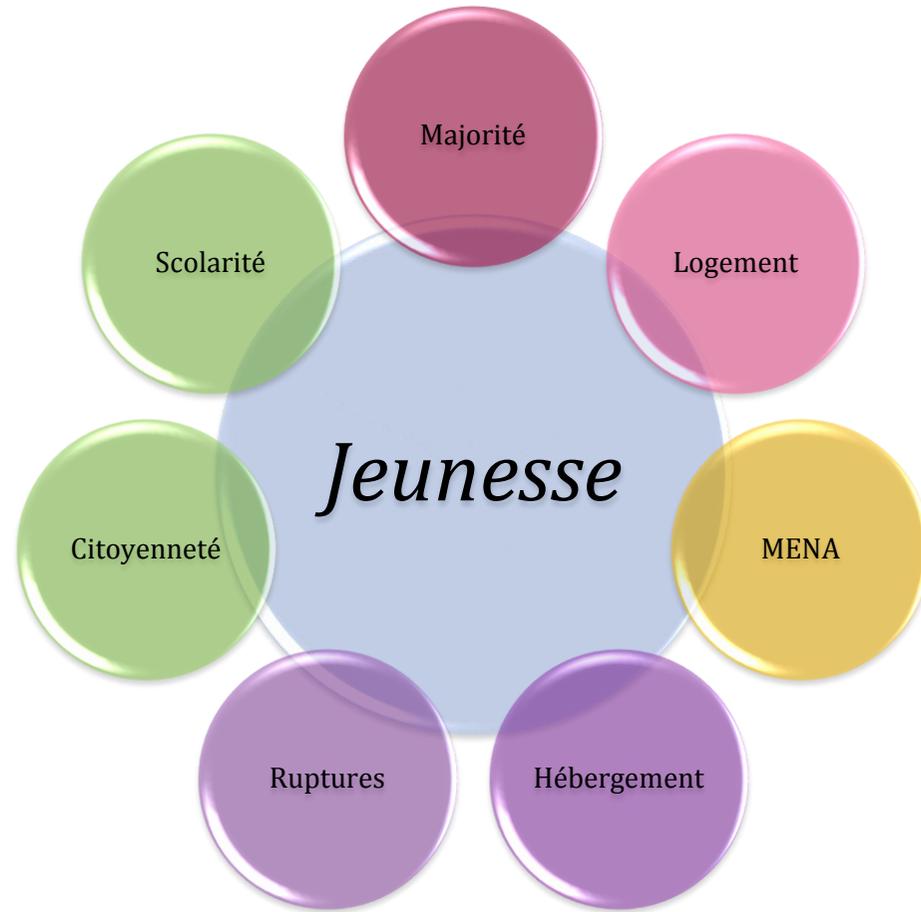
Elle permet aux parents et habitants de la commune de découvrir de nombreuses activités extrascolaires existantes sur Ixelles et SOS Jeunes-Quartier Libre y participe pour la 9^{ème} fois. Notre objectif est d'offrir une visibilité de notre service et de nos actions aux parents et aux enfants sur la commune, ainsi que d'offrir une animation d'accroche autour de la relation enfant – parents avec un Photomaton carte postale. Par ce biais, nous avons rencontré plusieurs dizaines de familles et d'enfants.

Le **29 septembre 2012** a eu lieu le **Festival Expressions Urbaines** sur la dalle du Parlement Européen. (Gare de Bruxelles-Luxembourg).

A l'initiative de la commune d'Ixelles, ce Festival est consacré à la culture HIP HOP et aux arts urbains. Graffitis, break dance et concerts sont mis à l'honneur lors de cet événement.

L'équipe de SOS Jeunes-Quartier Libre AMO y a animé un stand avec Prospective Jeunesse autour des questions d'assuétudes. Infos, jeux et quizz ont alimenté les rencontres avec les jeunes.

3. Actions et interpellations



3.1. Thématiques

Après une présentation générale de nos deux implantations, nous avons choisi d'aborder ce rapport d'activités par le biais des thématiques qui sont les plus fréquemment rencontrées par notre organisation. Nous vous ferons part des constats que nous opérons lors de nos interventions de terrain et expliquerons quelles sont les actions communautaires que nous menons en dehors de l'accompagnement de chacune des situations individuelles.

3.2. Scolarités

3.2.1. Constats

Par Marco GIANNONI (coordinateur QL), Hugo LANTAIR (coordinateur 24h/24) et Natacha BRODKOM (travailleuse sociale)

En matière de prévention jeunesse, il paraît urgent de réfléchir et d'agir sur une problématique trop souvent rencontrée : celle du **décrochage scolaire**. Comme les études PISA de 2009 le montrent, notre enseignement (surtout en Fédération Wallonie-Bruxelles) renforce les inégalités plutôt que de les atténuer. En d'autres termes, les élèves faibles sont souvent issus de familles aux revenus modestes et les plus forts de familles plus aisées.

Nous apprenons aussi, dans ces statistiques mondiales de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), que le redoublement de classe est très courant à Bruxelles et en Wallonie. Près d'un élève sur deux a doublé au moins une fois et ne se retrouve plus dans le groupe d'âge qui est le sien. Cette méthode mène près de 50% des enfants à l'échec et donc à une forme de mésestime de soi.

Nous constatons que le décrochage scolaire touche près d'un tiers des élèves en Communauté française avant qu'ils n'atteignent la fin du cycle secondaire. Ces constats sont alarmants car, dans nos sociétés, les connaissances constituent le

socle premier de notre insertion socioprofessionnelle. Si les enfants pauvres n'ont que peu d'accès à une scolarité de la réussite, qu'en est-il de leurs chances de rompre avec la précarité de leurs aînés ? Leurs espoirs de mobilité sociale s'étiolent au fil de leur parcours scolaire.

Dans les statistiques issues de notre travail d'accompagnement, nous posons plusieurs constats qui corroborent ceux de l'OCDE. En 2012, **30% de notre public mineur (hors MENA - Mineurs Étrangers Non-Accompagnés) n'était pas inscrit dans une école** et les **filles sont autant touchées** que les **garçons par le phénomène**. Il s'agit d'une augmentation de presque 17% par rapport à 2011. En ce qui concerne le **public MENA**, nous atteignons des chiffres record, près de **80%**, sur les deux années.

Pour ceux qui sont inscrits à l'école, on constate en **2012** que **45%** des jeunes sont dans des **filières professionnelles**, ce qui constitue une augmentation de 5% par rapport à 2011. Ceci s'opère au détriment de l'enseignement général qui passe de 31% en 2011 à 24% en 2012.

De nombreux adolescents que nous rencontrons sont en difficulté scolaire. Les ruptures familiales ou encore l'errance dans laquelle ils se trouvent sont souvent accompagnées de rupture scolaire, voire de "décrochage scolaire".

Concrètement, les jeunes placés n'ont pas toujours les outils et la stabilité nécessaires au maintien d'une scolarité durable.

D'autres jeunes, fortement précarisés, vivent dans des familles ayant elles aussi des difficultés à suivre les exigences (économiques, intellectuelles, culturelles) de l'école et qui n'ont pas la possibilité de poursuivre leur cursus dans des conditions favorables.

De plus, la difficulté d'investissement de ces familles précarisées vis-à-vis de la scolarité de leurs enfants, ainsi que la lourdeur des démarches administratives qu'elles doivent entreprendre, entraînent souvent des effets plus que néfastes dans la scolarité de ces adolescents. L'école devient alors inabordable pour un bon nombre d'entre eux.

À SOS Jeunes 24h/24, l'expérience avec des jeunes en rupture, parfois sans solution durable d'hébergement, nous permet de constater que quelques mois, voire quelques semaines, équivalent à quelques années dans le parcours d'un adolescent. Le préjudice qu'engendrent ces temps de latence dans la prise en

charge est plus que considérable dans leur vie, même si ce n'est parfois « que » momentanément.

Les jeunes que l'on rencontre sont, dans leur immense majorité, et malgré tous les facteurs précités, concernés par la scolarité. Nous pensons qu'il est indispensable de travailler en lien avec l'École qui est un déterminant essentiel à leur épanouissement social et éducatif, un vecteur d'émancipation, mais aussi de construction identitaire.



Les travailleurs sociaux que nous sommes sont alors face à des adolescents (parfois très jeunes) en perte de confiance. Les promesses sociétales leur semblent vaines. L'ascenseur social espéré et promis est en panne. Il faut donc **réinventer l'école pour qu'elle permette de lisser les inégalités plutôt que de les renforcer.** Si cette société n'arrive pas à les raccrocher au wagon social, ces adolescents vont développer des comportements de plus en plus à risque.

Le travail avec les écoles s'inscrit dans les missions de travail des AMO à savoir travailler dans le milieu de vie du jeune. L'école étant un des lieux où le jeune passe la majorité de son temps.

L'école et l'AMO agissent de concert et dans un même objectif au bénéfice du jeune et des familles. L'école, en se basant sur les principes du décret mission, se doit de garantir l'épanouissement et le bon développement de chaque enfant. L'AMO, dans un rôle de veille sociale, est témoin du respect du bien-être de l'enfant et peut éventuellement soutenir l'école dans cette démarche.

3.2.2. Projets au sein des écoles sur le territoire de la Commune d'Ixelles

En 2011-2012, nous avons consolidé nos relations avec les établissements scolaires du quartier. Nous avons été directement présents dans six écoles :

- deux écoles maternelles et primaires
- quatre écoles secondaires (général, technique et professionnel, ainsi que l'enseignement spécialisé de type 1 de forme 3¹).

Pour quatre d'entre elles, nous avons participé activement aux Conseils de participation.

L'école comme lieu de vie du jeune nous semble un lieu à la fois important et difficile à investir. Beaucoup d'enjeux s'y croisent, où chaque acteur se voit mis sous pression en tentant de répondre – souvent de façon isolée – aux attentes cumulées de notre société.

Apprentissage, émancipation, être un moteur d'intégration, du vivre ensemble, du respect des différences, ... Les attentes qui pèsent sur l'école sont énormes et les moyens mis en œuvre sont insuffisants, voire inappropriés.

En partenariat direct avec les directions, le corps enseignant, le Centre psychomédico-social (CPMS) et le service de Promotion de la Santé à l'école (PSE), nous soutenons, encourageons et mettons sur pied des projets communs.

Aussi, au regard des statistiques des demandes – notamment à l'Antenne Quartier Libre, la majorité de celles-ci touche à la sphère scolaire. Il nous semble dès lors important de s'y investir localement et de manière continue.

¹L'enseignement de Type 1 forme 3 vise à donner une formation générale, sociale et professionnelle pour rendre possible l'insertion socioprofessionnelle de jeunes ayant un retard mental léger.



3.2.2.1. Service étude (SOS Jeunes 24h/24)

Par Ahmed OUAMARA (responsable de dispositif) et Youssef FARAJ (travailleur social)

(Re) Donner du sens à l'école est un chantier que le projet « service étude » mène depuis plusieurs années au sein de deux établissements scolaires sur Ixelles. Il est interpellant d'utiliser cette notion de sens lorsque l'on parle de l'école, en sachant qu'elle devrait être l'endroit même de formation et de socialisation de nos jeunes. On va à l'école parce qu'on estime que c'est quelque chose de sensé, d'utile et même de nécessaire. L'école n'est cependant plus un levier efficace, permettant l'ascension sociale des milieux populaires. Que du contraire. L'école est l'endroit premier où les jeunes vont être confrontés aux différentes formes d'inégalités. Celles-ci s'expliquent par le fait qu'elle est un microcosme de notre société. Puisque l'école est un miroir de notre société, il est encore plus nécessaire d'offrir à celles et ceux qui vivent cette ségrégation scolaire (ajoutée le plus souvent à une ségrégation spatiale), un encadrement spécifié et différent, afin qu'ils puissent bénéficier des mêmes chances que celles et ceux qui sont nés sous une étoile plus brillante.

En initiant le projet service étude, SOS Jeunes-Quartier Libre a très clairement voulu répondre à cette problématique à laquelle les jeunes fréquentant le service 24h/24 étaient confrontés. En effet, très souvent les situations de crise et de rupture familiale font que le jeune, en se détachant de son environnement familial, se retrouve en situation de décrochage scolaire.

Le service étude a donc cette prétention de **travailler en amont, avant même que le jeune soit susceptible de décrocher de l'école**. Un tel projet se différencie donc des structures telles que les services d'accrochage scolaire (SAS) puisqu'il mène un travail préventif au sein même des écoles.

L'une des idées maîtresses de ce dispositif est que, pour remédier à des problèmes individuels, il faut développer des stratégies collectives.



Notre dispositif, en s'adossant à l'école partenaire, se veut une plus-value pour tous (jeunes, école, AMO). Nous ne nous substituons pas à la matière, mais nous tâchons de la compléter par des actions concrètes et concertées pour que les élèves apprennent et comprennent mieux les concepts enseignés. Par nos actions scolaires, nous souhaitons également que les savoirs soient interconnectés et cherchons ainsi à établir des ponts entre les différents cours (géographie, français, histoire,...).

Au travers des acquis scolaires et des savoirs que l'élève emmagasine toute l'année, nous cherchons à insuffler, à l'aide de différentes notions, une valeur chère à notre secteur : **celle de la citoyenneté**. Le jeune est donc amené à réfléchir et à penser autrement la société dans laquelle il vit. **Il n'est plus simple spec-**

tateur, mais il devient un acteur critique reconnu dans son travail et dans la réflexion qu'il peut amener. Il se motive grâce au groupe et s'intéresse à des choses auxquelles il n'a pas l'habitude d'être confronté.

Après une collaboration longue et fructueuse avec des enseignants de chaque établissement, le service étude tente de travailler au début de chaque degré, afin de proposer des projets inscrits dans la durée. Nous avons acquis une plus grande liberté dans notre façon de travailler et pouvons donc aisément proposer des projets à plus long terme (2 ans) aux enseignants partenaires.

Grâce au soutien financier de la coopérative CERA et de l'appel à projet « *AMO, Marques, Prêts, Innovez !* », le service étude a pu mener à bien, durant l'année académique 2010-2011, différents projets au sein des deux écoles historiquement partenaires : Le Centre Scolaire Eperonniers Mercelis et l'Athénée Royal d'Ixelles.

Centre Scolaire Eperonniers Mercelis

Notre service a de nouveau mis en place un projet au sein de la 4^{ème} technique sociale, en partenariat avec le professeur titulaire. Ce projet s'inscrit parfaitement dans cette logique d'initier les jeunes à la citoyenneté par le biais des acquis scolaires. Les élèves ont, durant toute une année, participé à des séances citoyennes, à raison d'une toutes les deux semaines en moyenne, où un thème en lien avec une réalité sociétale était traité. De nombreuses séances abordant des thèmes comme l'immigration, les valeurs et croyances, la question du genre, la solidarité internationale, ... ont eu lieu tout au long de l'année avec un ou plusieurs intervenants extérieurs. À la fin de ces séances, les élèves ont dû réaliser un travail écrit à présenter oralement lors des examens de juin.

Pour l'année académique 2011-2012, le service étude a réitéré ce projet en y ajoutant une séance d'une journée entière, où les élèves ont dû rédiger des articles en lien avec les thématiques abordées durant l'année. En septembre 2012,

ce projet a de nouveau été mis en place, en respectant un calendrier établi dès le début de l'année avec l'enseignant, pour arriver au même résultat final : la réalisation du travail de fin d'année à présenter oralement au mois de juin 2013.

En 2011, toujours dans le même établissement scolaire, le service étude a participé à la mise en place des « **3 jours pas comme les autres** » (5, 6, 7 avril 2011). L'objectif de ces trois journées était de faire participer les élèves du second degré technique et professionnel du Centre Scolaire Eperonniers Mercelis à un certain nombre d'ateliers. SOS Jeunes-Quartier Libre a pris en charge 4 ateliers durant ces trois journées.

Grâce aux différents résultats très positifs obtenus dans cet établissement scolaire depuis quelques années, le projet a pu élargir ce dispositif à **deux nouvelles classes** : 3^{ème} technique sociale et 4^{ème} professionnelle services sociaux, dès septembre 2012. Dans cette logique de travail par degré, il nous paraissait évident de commencer un projet dès la 3^{ème} technique sociale, première année du second degré..

Cette ouverture à un nouveau public émane d'une demande des enseignants et de la direction. Cette dernière constate que la première année du second cycle pose un certain nombre de problèmes, tant au niveau disciplinaire que de participation en classe (taux d'échecs et de décrochage scolaire très élevés). De plus, nous sommes convaincus que mettre en place le dispositif service étude, dès la 3^{ème} technique, favorise la cohésion de groupe et permet au projet de continuer sur des bases solides l'année suivante (en 4^{ème} technique sociale).

Pour la 3^{ème} technique sociale, nous proposons aux élèves de découvrir le tissu associatif bruxellois, au travers de différentes visites aux organisations travaillant avec différents bénéficiaires (MENA, SDF, 3^e âge). À l'issue de ces visites de terrain, il a été demandé aux jeunes de réaliser un certain nombre d'affiches mettant en avant le travail mené par ces associations. Cette approche a répondu aux critères de respect de socles des compétences scolaires.

Pour la 4^{ème} professionnelle, en lien avec leurs différents cours, les élèves vont être sensibilisés à la question de la pauvreté et de la précarité. Différentes activités ont été mises en place, afin d'aboutir à la préparation d'un repas chaud qui a été distribué aux plus nécessiteux.

Athénée Royal d'Ixelles

Pour l'Athénée Royal d'Ixelles, en 2010-2011, et ce grâce au même financement que précédemment, nous avons collaboré avec les mêmes enseignants que les années précédentes : Madame Nora Boarbi et Monsieur Mohamed Hassani. Cependant, les classes bénéficiaires ont changé. Faute d'élèves en 3^{ème} et 4^{ème} professionnelles option vente, nous avons travaillé cette année avec la 3^{ème} technique gestion. Cette classe comptait une vingtaine d'élèves.

En lien avec la notion de citoyenneté et de leadership et suite aux nombreuses concertations, tant avec les enseignants que la direction, nous avons abordé le thème des conditions de travail. Dans un deuxième temps, nous avons réparti les élèves, de manière aléatoire, en différents sous-groupes, afin qu'ils puissent travailler sur un sous-thème lié au thème principal.

Les 5 thèmes définis étaient les suivants :

- le travail des enfants dans le monde ;
- le travail des personnes clandestines (sans papiers) ;
- les répartitions salariales entre patrons et travailleurs ;
- la solidarité Nord/Sud et Sud/Nord (exportation du Sud vers le Nord+ exploitation du Nord vers le Sud) ;
- l'égalité hommes/femmes.

Un certain nombre d'outils (vidéos, photos, fresque,...) ont été réalisés par les élèves, afin d'exprimer au mieux les idées qui ont émergé dans les sous-groupes de travail.

Pour l'année académique 2011-2012, le service étude a souhaité retravailler avec les élèves des 3^{ème} et 4^{ème} professionnelles option vente de l'Athénée Royal

d'Ixelles. Les enseignants partenaires, Madame Boarbi et Monsieur Hassani, ont proposé que le thème de la démocratie soit traité dans leur cours.

A l'aide du jeu « Démocracity » développé par la Fondation Roi Baudouin, les élèves ont tout d'abord dû créer des partis politiques. Quatre partis politiques, et donc quatre programmes politiques, ont vu le jour. À la fin de cette réflexion autour des différents programmes politiques et de leur contenu, les élèves ont dû mettre en place une campagne politique en réalisant un certain nombre d'affiches. Cela a coïncidé, de plus, avec l'actualité des élections communales de l'automne 2012.

Pour cette même année académique 2011-2012, le service étude a décidé de proposer ce projet de citoyenneté multiculturelle aux classes de 5^{ème} et 6^{ème} années générales de l'Athénée Royal D'Ixelles. Au total, 2 classes de 6^{ème} année, ainsi qu'une classe de 5^{ème} année, ont eu l'occasion de bénéficier de séances sur la citoyenneté.

En partenariat avec Monsieur Berrada, professeur de français, nous avons proposé un programme en lien direct avec celui mis en place par l'enseignant (2011-2012). En effet, il a proposé à ses élèves un certain nombre d'activités tout au long de l'année scolaire (théâtre, cinéma, exposition). À la fin de ces séances, les élèves ont réalisé deux fresques géantes exprimant ce qu'ils ont appris et vécu durant cette année.

En septembre 2012, le service étude a décidé de retravailler avec des classes de 5^{ème} et 6^{ème} années, mais de manières séparées. Pour la 5^{ème} année, la mise en place des séances citoyennes a revu le jour. Quant à la 6^{ème} année, un projet autour du conte « histoires et contes de nos quartiers » a été mis en place.

Par ailleurs, dès septembre 2012, la réalisation de projets plus conséquents au sein des deux établissements scolaires partenaires a été rendue possible grâce au soutien financier de la BNP Paribas Fortis Foundation. Cette aide concrète nous a

permis d'affecter du personnel complémentaire, afin d'assurer l'augmentation de notre offre de services dans les deux établissements.

A côté de ces initiatives en prise directe avec l'école, il est à signaler qu'en septembre 2011, SOS Jeunes-Quartier Libre a reçu une subvention de 5.000€ du cabinet de l'Aide à la Jeunesse, afin d'évaluer le dispositif service étude. Grâce à cette subvention exceptionnelle, Andréa Réa, professeur de sociologie à l'Université Libre de Bruxelles, s'est attelé à la supervision de ce projet. Un document d'une dizaine de pages a vu le jour, où différentes pistes de travail sont proposées pour formaliser ce projet empirique et le transposer dans d'autres écoles.

Le service étude a été contacté afin de faire partager son expertise sur des questions sociétales actuelles. Ainsi, nous avons participé en tant qu'intervenant à une conférence sur la question scolaire organisée par l'agence Alter. Nous avons également été conviés à une conférence sur les migrations organisée par la Fondation Roi Baudouin.

Notre projet a également eu l'opportunité d'être convié à un séminaire d'échanges de bonnes pratiques au sein du Conseil de l'Europe à Strasbourg, autour du rôle du travail social dans le combat contre les discriminations scolaires, en compagnie d'intervenants de France, d'Angleterre, de Scandinavie, d'Espagne et des Balkans.

Sos Jeunes-Quartier Libre a consolidé sa présence au sein des deux établissements partenaires de ce projet. En effet, les actions initiées ont encouragé la direction de chaque école partenaire à continuer le partenariat mené depuis de nombreuses années.

Au-delà, les écoles souhaitent que le service étude implique un plus grand nombre d'élèves et d'enseignants tout au long de l'année. L'ensemble des institutions partenaires sont également très satisfaites de l'implication des élèves

dans la dynamique des actions. En effet, demander à des élèves de 15 à 18 ans de réfléchir sur des thématiques citoyennes n'était pas un pari gagné d'avance.

Les élèves ont, sans conteste, tout au long du processus, participé activement et ont fait preuve d'enthousiasme à l'idée d'être les acteurs principaux du projet. La réussite tient dans le fait que le jeune n'est plus simple spectateur ou exécutant, mais il est le maillon fort de l'ensemble du processus d'élaboration. Sans sa participation individuelle, le collectif ne peut avancer. Initier une conscience collective nécessaire à la fortification d'une identité citoyenne, voilà également l'un des résultats positifs et encourageants de ce projet.

A l'heure où bon nombre de personnes s'interrogent sur l'intérêt que les jeunes peuvent porter à la vie en société, ce projet remet en cause ces préjugés, puisqu'il nous montre que ces jeunes dits « incultes » ont soif de savoir tout en développant un réel esprit critique. Les enseignants sont, sans aucune mesure, les premiers à avoir été impressionnés par l'implication de leurs élèves à un tel processus qui, il faut le rappeler, s'étale tout au long d'une année scolaire et demande une participation sur le long terme.

Le projet Service étude prouve, année après année, aux plus sceptiques, que les écoles ne vivent pas en autarcie. Il est possible de **créer des partenariats forts entre le secteur de l'Enseignement et celui de l'Aide à la Jeunesse.**

De plus, on constate que les écoles sont en demande constante d'une présence du tissu associatif. Elles prennent conscience qu'on ne peut travailler, avec un tel public, sans le connaître. Ainsi faire appel aux tissus associatifs est un moyen, pour les directions d'écoles et les enseignants, d'ouvrir la porte à un dialogue avec les élèves et de leur donner l'occasion de s'impliquer activement à la vie de l'école.

Perspectives 2013

Concernant les perspectives 2013, le « Service Etude » a décidé de travailler avec plus de classes que les années précédentes.

Pour le Centre Scolaire Eperonniers Mercelis

Nous avons décidé de maintenir la formule avec les 4^e Techniques Sociales et son enseignant, Monsieur David Laude, avec des séances bihebdomadaires autour de **thématiques citoyennes**. Cependant, pour mieux préparer ce programme, nous avons commencé un travail avec les 3^e Techniques Sociales. Le but de ce choix est de permettre un travail cohérent et continu au niveau du degré. C'est pourquoi les 3^e TS auront un programme de visites institutionnelles, afin de les familiariser avec les différents acteurs du secteur social (3^e âge, handicap, solidarité internationale, immigration ...). La finalité de ce travail consistera en une création d'affiches sur l'association de leur choix qu'ils présenteront lors d'une journée spéciale. Certaines de ces affiches auront peut-être la possibilité d'être utilisées par les associations elles-mêmes.

Une autre classe s'est ajoutée au programme : la 4^e Professionnelle Services Sociaux. Avec cette classe, c'est **le thème de la précarité** qui a été choisi. A cet effet, les élèves auront différentes séances en lien avec cette thématique (vidéo, ateliers, ...) et des moments leur permettant de récolter des denrées, afin de préparer une journée de distribution de nourriture pour les Sans Domicile Fixe dans une gare ou un Centre d'accueil.

Pour l'Athénée Royal d'Ixelles

Nous avons décidé de maintenir le travail que nous effectuons depuis plusieurs années avec les 3^e Professionnelles Vente. De même, le travail avec les 5^e et 6^e Générales.

Concernant les 3^e Professionnelles Vente, il s'agira surtout de travailler sur **la notion du « travail »** de manière générale : législations, droits, rencontres avec

des professionnels du secteur. Comme pour le Centre Scolaire Eperonniers Mercelis, nous espérons mettre sur pied une logique par « degrés », afin de pouvoir travailler sur l'importance de l'école et l'estime de soi en commençant dès la 3^e et en finissant en 4^e par un futur voyage itinéraire dans les montagnes.

Avec les 5^e Générales, nous continuerons notre travail sur les différentes séances citoyennes afin de travailler, encore une fois, dans une logique de continuité avec la 6^e. Le travail effectué avec les 6^e a pour thématique principale « **le conte de nos quartiers** ». Par des techniques de contes, les élèves, dans le cadre de leur cours de français, expliquent leur vie de quartier, leur trajectoire migratoire et leur identité, afin de favoriser le vivre ensemble. A cet effet, nous finaliserons le projet par un voyage en Andalousie, au vu de la symbolique que revêt cet endroit du globe pour tout ce qui touche aux échanges interculturels..

3.2.2.2. **Projet Marguerite 2012. (Antenne Quartier Libre)**

Par Marco GIANNONI (coordinateur QL)

Le **collectif Marguerite** rassemble une série d'associations qui agissent en faveur d'une école de la réussite. À travers une campagne d'information, symbolisée par une marguerite, le collectif veut informer les publics les plus précaires en matière de droit d'inscription dans les écoles secondaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles. À l'aide d'une campagne d'information ciblée sur la période des inscriptions, il informe de manière plus large sur les droits et devoirs en matière d'enseignement.

Cette initiative d'Infor Jeunes Laeken et Infor Jeunes Bruxelles, soutenue par le Délégué Général aux Droits de l'Enfant (DGDE), rassemble des AMO, des associations de défense des droits des jeunes, la coordination de l'école des devoirs, une association de parents, une université...

Depuis 2011, SOS Jeunes-Quartier Libre AMO en fait également partie. Pour rappel, les finalités principales du « décret inscription » sont :

- d'organiser de manière pragmatique et transparente le processus d'inscription ;
- d'assurer à toutes les familles l'égalité d'accès à l'ensemble des établissements ;
- de promouvoir la lutte contre l'échec scolaire, le décrochage, en soutenant la mixité sociale, culturelle et académique.

Sur le plan local, nous avons axé notre travail sur différents niveaux. Il nous paraissait primordial d'**associer tous les acteurs locaux** œuvrant de près ou de loin avec les familles et les enfants de 11 à 12 ans : les établissements scolaires et les services et associations de quartier.

Nous avons pris contact avec toutes les écoles primaires du réseau communal ixellois (et majoritairement celles du réseau libre de la commune), afin qu'elles puissent transmettre un feuillet spécifique dans le journal de classe des élèves de 6^{ème} année primaire.

Sur ce feuillet étaient reprises nos coordonnées et les dates de présence dans l'espace public.

En partenariat avec Infor Jeunes Laeken et la Direction d'une école fondamentale, nous avons également organisé une **séance d'information adressée aux parents**.

En 2012, nous avons déployé, sur deux lieux publics, des animations de contact pour :

- informer et sensibiliser le public aux inscriptions en première secondaire, en vue de promouvoir plus d'égalité et une école de la réussite pour tous ;
- réaliser un vidéomathon pour recueillir l'avis du public sur les questions liées à l'école et le poster sur notre site ;
- mettre à disposition différents modes d'expression (slogan, dessin, écriture, mime), afin de permettre à un public plus varié de s'exprimer sur les questions scolaires en général.



3.2.2.3. *EPEP – Ecole Professionnelle Edmond Peeters. (Antenne Quartier Libre)*

Par Catherine DEMOULIN (travailleuse sociale)

Nous sommes présents dans cette école depuis maintenant plusieurs années. Actifs au sein du Conseil de Participation, nous avons développé un partenariat étroit avec l'établissement scolaire, le Centre psycho- médico-social (CPMS) et le service de Promotion de la Santé à l'école (PSE) sur différents sujets et problématiques que les jeunes rencontrent.

La Cellule Animacœur

La cellule Animacœur a été créée en mars 2003 au sein de l'EPEP ; elle est le résultat d'une réflexion de l'équipe PMS et PSE, en concertation avec la direction et les enseignants de l'école. Une aide à la mise en place de cette cellule a été fournie par un accompagnateur de projet, mis à disposition par la fédération laïque des centres de planning familial. Depuis septembre 2007, la cellule est autonome par rapport à cet accompagnateur.

La Cellule Animacœur est un projet qui a pour but d'être un **relai d'information et de sensibilisation auprès des jeunes** pour toutes les questions relatives à la vie affective et sexuelle.

Des animations et activités sont prévues et dispensées tout au long de l'année, à la fois pour l'ensemble de l'école, mais aussi par classe ou par degré.

La finalité est que les jeunes adoptent des comportements et/ou des attitudes de mieux vivre ensemble envers eux-mêmes et envers les autres.

Les objectifs généraux sont les suivants :

- La sensibilisation et la conscientisation des élèves de l'EPEP aux questions de leur vie affective et sexuelle, par le biais d'animation dans les classes et d'« actions – école » et donc la prévention de situation problématique en lien avec cette thématique.

- Créer un espace relai/d'échange et d'écoute sur les questions de la vie affective et sexuelle, visible et accessible pour les élèves. L'Antenne Quartier Libre peut être aussi un lieu ressource par rapport aux questions de la vie affective et sexuelle, mais aussi être identifié comme lieu ressource pour d'autres types de questions.
- Inscrire ce projet dans le projet pédagogique de l'école.
- Favoriser la dynamique de réseau en faisant partie de ce projet et encourager l'école à s'ouvrir sur l'extérieur.
- Favoriser l'appropriation de l'information reçue par un espace de créativité et d'expression des jeunes.

Perspectives pour l'année 2013

Poursuivre le travail, tout en restant vigilants aux besoins des élèves et donc à offrir des animations et des actions pertinentes qui répondent à ces besoins.



Animation des élèves de 6^{ème}année – Nouveaux espaces transitionnels entre l'école et la vie active. (Antenne Quartier Libre)

Par Catherine DEMOULIN (travailleuse sociale)

Il s'agit d'une réflexion globale sur les perspectives des jeunes issus de l'enseignement spécialisé, une fois leur scolarité terminée.

Ce projet a deux dimensions :

La première consiste à offrir sur une journée différents ateliers de réflexions et d'informations sur la question de : « que vais-je faire après mes études secondaires ? »

La deuxième s'inscrit dans la réalisation d'un outil pédagogique innovant et adapté pour sensibiliser dans un premier temps, les jeunes étudiants de l'enseignement spécialisé à « l'après école » et au monde de la vie active, dans un deuxième temps, les acteurs du secteur de l'enseignement spécialisé et de l'insertion socioprofessionnelle.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté d'**aider les jeunes à donner du sens à l'école**, à l'apprentissage et mettre leur vécu en perspective en leur donnant de la valeur. Tout en invitant l'ensemble des acteurs à réfléchir à cette question.

Ce projet se développe à plusieurs niveaux. Tout d'abord au niveau local : le niveau de l'école et de son environnement proche, ensuite au niveau communal et régional. Nous pouvons résumer notre préoccupation de départ comme ceci : quel accompagnement pour les élèves de l'enseignement spécialisé au sein de l'école et par les services d'insertion socioprofessionnelle pour les préparer à la vie active ?

Autour de cette question, nous avons réalisé un reportage / documentaire retraçant neuf parcours de jeunes ayant quitté l'école. Ensuite, nous avons élaboré, en partenariat avec le CPMS et le PSE, une journée d'information spécifique sur ces questions. Les objectifs de cette première expérience ont été de :

- Fournir des informations claires et pratiques.

- Favoriser le contact de personnes-relais qui peuvent être utiles pour les démarches à réaliser après l'école et les questions relatives à l'entrée dans la vie active (emploi, chômage, formation, ...).
- Aider les jeunes à se projeter dans l'avenir et se questionner sur les prochains choix, démarches à faire.
- Réaliser un outil pédagogique sur base de témoignages d'anciens élèves de l'EPEP.

Début 2012, nous avons clôturé le tournage du reportage « Un jour, demain ! » et sommes passés à la phase de montage ; celle-ci s'est prolongée jusqu'en avril, nous avons toutefois réalisé une avant-première avec les participants fin mars, puis apporté les corrections nécessaires et fait une projection officielle où étaient conviés les intervenants privilégiés de l'école (direction, corps professoral, CPMS, PSE, échevinat de l'Instruction publique).



Le reportage a été projeté à la journée d'information des élèves de 6^{ème} année. Journée qui a requis une préparation préalable avec l'ensemble des partenaires en début d'année 2012.

Puis, un temps d'évaluation a été organisé en mai pour établir une série de perspectives afin d'améliorer cette journée et la rendre davantage adéquate et pertinente pour les élèves.

En parallèle et dans une dynamique de poursuite de notre travail de réflexion autour des **questions de transition école-vie active**, nous avons intégré une réflexion au sein de la concertation zonale qui regroupe les acteurs de l'emploi et de la formation des communes d'Ixelles, Etterbeek, les deux Woluwe, Auderghem et Watermael-Boitsfort.

Nous nous sommes, dans ce cadre, inscrits dans un groupe de travail qui a pour objectif de développer des projets autour des questions emploi et formation, et y avons soumis notre travail projet d'informations/préparation des élèves de l'EPEP.

En septembre 2012, nous avons présenté le service et le reportage à l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'EPEP, en remportant **un franc succès** d'estime et d'encouragement par rapport à notre démarche.

Nous avons également, dans une volonté d'intégrer les professeurs à notre travail de réflexion et d'action, organisé une séance de travail autour des initiatives qui sont réalisées à l'école autour de la préparation des élèves à la vie active.

Perspectives pour l'année 2013

Continuer à fournir aux élèves une journée d'animations et d'ateliers toujours plus adéquate et pertinente. Dans ce sens, nous allons vers un découpage de cette journée en deux ½ journées. L'idéal serait, à terme, de réaliser un moment d'animation en 5^{ème} année et un autre en 6^{ème} année, pour encourager auprès des élèves une réflexion sur leur avenir, inscrite sur le long terme.

Nous souhaitons, par le biais de notre participation à la concertation zonale, amener nos constats et la réalité des élèves issus de l'enseignement spécialisé, à être pris en compte par les différentes instances compétentes (école, emploi,

formation). Pour ce faire, nous imaginons la réalisation d'un forum, d'une journée d'études encore à définir et imaginer.

3.2.2.4. Ecole 2 – Groupe Scolaire Sans Souci. (Antenne de Quartier Libre)

L'Antenne Quartier Libre est présente à plusieurs niveaux à l'école, soit par le Conseil de Participation, soit par le soutien aux élèves à la réalisation du journal de l'école.

Le projet journal qui est pris en charge désormais par l'école garde toujours cette dimension d'ouverture de l'école sur le quartier, dont se charge principalement Quartier Libre.

Etant donné que le **Goûter Info** ne se déroule plus d'une manière régulière ou presque plus, nous avons imaginé un autre concept qui permettrait de mener un projet avec un public avec lequel nous avons un contact plus régulier.



Par conséquent, nous avons proposé un espace au public extra-scolaire pendant les congés d'hiver pour mettre en avant la vie de l'extra-scolaire pendant les congés. Le travail réalisé sera inscrit dans le futur journal de l'école.

A propos du journal lui-même, des démarches ont été entreprises pour son avancement : un comité de rédaction composé des professeurs et des travailleurs de Quartier Libre a été créé, une sélection des futurs rédacteurs a vu le jour et d'autres moments de réunions du comité ont été retenus.

En 2012, c'est un projet au sujet de la vie au sein du service d'accueil de l'école qui a été retenu. Il s'agissait par le biais des outils audio-visuels, d'ouvrir un espace aux élèves et de réaliser des reportages qui retracent la vie et l'ambiance qui règnent au sein du service accueil de l'école.

Perspectives pour l'année 2013

Continuer à être présents et visibles à l'école en étant aussi à l'écoute des besoins spécifiques des élèves et l'école et imaginer des articulations entre les projets existants et d'autres dans l'avenir.

3.2.2.5. *Ecole 4 – Au Cœur d'Ixelles E. Flagey (Antenne Quartier Libre)*

Par Céline VAN VYVE (travailleuse sociale)

SOS Jeunes-Quartier Libre fait partie du Conseil de Participation de l'Ecole 4 depuis 8 ans, en tant qu'acteur de l'environnement social. Le service y mène en partenariat avec l'équipe et la direction, plusieurs projets.

Les objectifs que nous nous sommes donnés en 2012 pour ce projet sont :

- Être à l'écoute des difficultés et des réalités rencontrées par l'équipe éducative ;
- Questionner l'école sur des thématiques qui nous semblent importantes ;
- Permettre aux enfants de s'émanciper dans leur milieu de vie et d'être entendus ;
- Permettre aux parents d'être acteurs au sein de l'école et donc d'avoir une accessibilité élargie aux informations concernant l'école ;
- Soutenir des projets en fonction de la demande ou de constats relevés par Quartier Libre.

1) Séance d'information sur les inscriptions en 1^{ère} secondaire

A la demande de la directrice, l'équipe a organisé une séance d'information à destination des parents des élèves de 6^{ème} primaire. L'objectif est d'informer les parents du cadre légal de la procédure d'inscription et de les soutenir dans les démarches. Cette activité s'inscrit dans le cadre de la campagne Marguerite et a été réalisée en partenariat avec Infor Jeunes Laeken.

Nous avons accueilli les parents dans la classe de 6^{ème} primaire. SOS Jeunes-Quartier Libre s'est ensuite présenté, a expliqué son implication dans la campagne et le soutien que nous pouvons apporter aux parents pendant la période d'inscription. Infor Jeunes a ensuite rappelé les grandes lignes du décret inscriptions. Nous avons ensuite parcouru le formulaire avec les parents, en insistant sur la priorité de l'indice socio-économique faible (ISEF).

Plusieurs parents ont posé des questions, certains ont déjà assisté à des séances d'info organisées par les écoles secondaires. Une clarification de ce que l'école peut demander ou pas a été également expliquée par Infor Jeunes..

2) Animations vacances avec l'extrascolaire (Pâques et Toussaint)

En collaboration avec l'équipe de l'extrascolaire, Quartier Libre a mis en place une animation en deux temps pendant les vacances de Pâques.

Lors du premier moment, les enfants ont participé par équipe au « **Rallye de la Coopération** ». Nous avons axé les épreuves sur les jeux qui sollicitent le travail en équipe et la collaboration entre les enfants. Les équipes devaient passer par 4 épreuves et récolter du matériel en vue de réaliser une affiche sur le thème de « **L'école de mes rêves** ». Nous avons clôturé l'animation par un petit débriefing avec les enfants.

Lors du deuxième moment, nous sommes repartis du souvenir de la première matinée pour réaliser, par équipes, une affiche sur le Vivre Ensemble. Mais avant cela, chaque équipe a dû réaliser une partie d'un grand arbre sur lequel les équipes sont venues apposer leurs affiches. Les enfants ont ensuite donné un nom à l'arbre : « L'arbre de tout le monde ».

Une troisième animation a été réalisée pendant les vacances de Toussaint. A la demande de l'équipe de l'extrascolaire, nous avons proposé une animation portrait photo qui permet aux enfants de se présenter, de dire ce qui est important pour eux et d'apprendre à connaître son voisin. Pouvoir ainsi mettre en avant ce qui nous rassemble et non ce qui nous divise, comme c'est souvent le cas dans la cour de récréation. Les enfants ont d'abord été pris en photo, puis ont réalisé une fresque géante autour de leur portrait. Nous avons pris un temps avant et après avec le groupe pour canaliser l'énergie et leur permettre de partager leur sentiment sur l'animation.



3) Séance d'accueil des parents

Ce moment a été imaginé par la directrice et l'équipe éducative. En début d'année scolaire, les parents reçoivent le projet pédagogique et le ROI de l'école et doivent le signer. Cependant, beaucoup de règles ne sont pas respectées par les parents, voire ne sont pas comprises. L'équipe éducative a donc réfléchi et a décidé de prendre le temps de lire ces documents avec les parents, avant qu'ils les signent. La séance d'accueil s'est déroulée en 2 temps :

- Présentation des acteurs de l'école aux parents (directrice, instits et partenaires)
- Accueil par l'institutrice dans les classes et lectures des documents.

L'Antenne Quartier Libre y a donc participé pour présenter le service aux parents.

Perspectives pour l'année 2013

En tant que Service d'Aide en Milieu Ouvert, SOS Jeunes-Quartier Libre est actif dans le milieu de vie du jeune. L'école fait partie intégrante de l'environnement du jeune et agit sur son quotidien, ses relations avec les autres et son bien-être. En étant à l'écoute des réalités de l'Ecole 4, l'Antenne Quartier Libre est à l'écoute des difficultés que peuvent rencontrer les jeunes et les familles au sein de l'école.

Cette présence de l'équipe, informelle tout au long de l'année et formelle sur certains projets, est inscrite dans une démarche plus générale de notre association, à savoir le lien avec les écoles proches de notre service. C'est un travail de longue haleine, imaginé sur du long terme et détaillé par année scolaire.

L'Antenne Quartier Libre va proposer d'organiser un temps de permanence à l'école pour accompagner les parents dans la procédure d'inscription en 1^{ère} secondaire. Et ce, après la séance d'info de janvier 2013.

3.3. Ruptures familiales et institutionnelles

3.3.1. Constats

Par Hugo LANTAIR (coordinateur 24h/24)

Dans le cadre de notre outil d'hébergement, nous rencontrons de plus en plus souvent des jeunes dont le **délitement des ressources** est tel que leur situation nécessite une mesure d'aide spécialisée. Paradoxalement, ces personnes sont déjà en lien avec les services d'Aide, de Protection de la Jeunesse et ont vécu plusieurs expériences négatives.

Les jeunes dont le milieu de vie est une institution de placement représentent une proportion d'environ 12% de notre public en 2011/2012. Il est nécessaire d'y ajouter les jeunes vivants dans la débrouille (squat, rue, réseau) qui représentent près de 30% de nos interventions sur cette même période. En d'autres termes, **42% de nos interventions touchent des jeunes en fugue** ou renvoyés par des institutions, ainsi que d'autres exclus et oubliés du système de prise en charge.

Les raisons de ces échecs sont multiples, mais ont souvent des liens avec l'inadéquation des mesures prises : éloignement du milieu de vie habituel, interruption du cursus scolaire, ballotage multiple en Centres d'Accueil d'Urgence et retour inadéquat en famille ou passage en IPPJ faute de solution adaptée, échec de placement, rupture du lien ou, plus grave, le refus de prise en charge en ce qui concerne le public MENA, etc.

De plus, ces jeunes traversent des **problématiques polymorphes** (outre leur crise d'adolescence). Ils vivent des ruptures importantes (familiale, scolaire, sociale, culturelle...), testent le lien avec les adultes, adoptent des comportements à risque et peuvent associer un handicap léger, des problèmes psychologiques, ou bien encore commettre des actes qualifiés d'infractions, ...



En parallèle de l'observation de ces constats en matière de jeunesse, on observe une spécialisation de plus en plus grande du système de l'Aide à la Jeunesse dite mandatée. Les services opèrent une sélection de plus en plus raffinée de leur public cible.

Ce double processus ne permet plus à ces adolescents en grande difficulté, pour qui la Protection et l'Aide à la Jeunesse furent aussi conçues, de trouver un lieu d'accueil adapté. La polymorphie de leurs difficultés ne trouve que trop rarement de solutions adéquates dans un champ d'action devenu hyperspécialisé.

Le **manque de réponses structurelles** nous contraint souvent à dépasser les 3 jours d'hébergement maximum, pourtant inscrits dans notre cadre légal d'intervention. Ceci dans le but d'assurer les besoins de sécurité physique et morale de ces mineurs (jusqu'à 20 ans si un dossier AJ a été ouvert). La durée moyenne de nos hébergements était en 2011 de 5,7 nuitées.

Cependant, afin de garder un minimum de cohérence pédagogique sur cette question de durée de séjour, nous devons ruser, bricoler des solutions de rechange. Pour assurer tant bien que mal une continuité de prise en charge de ces jeunes exclus du système, nous sommes contraints de nous organiser avec d'autres services non-mandatés. Grâce à ces astuces bienveillantes, la durée moyenne de nos hébergements en 2012 est donc descendue à 4,1 nuitées.

Notre propos n'est évidemment pas de jeter l'opprobre sur le secteur qui fonctionne globalement bien. Nous souhaitons **témoigner du vécu d'un public**, certes marginal au regard de la masse des jeunes qui transite par l'Aide à la Jeunesse, qu'il faut continuer à soutenir.

3.3.2. Dégradation des liens familiaux

Par Xavier BRIKÉ (chercheur dans le cadre de la recherche-action « La majorité, un passage redouté ? »)

Après s'être séparés de leurs proches, beaucoup de jeunes évoquent la difficulté de faire marche arrière. La famille reste pourtant le cadre de référence des jeunes. Soit ils gardent des rancœurs car leurs parents les ont exclus, soit ils ont quitté d'eux-mêmes leur famille et n'arrivent pas à faire le pas sans l'aide d'un tiers. Quentin explique :

Maintenant j'ai 22 ans, ça fait 4 ans que j'ai plus vu ma grand-mère, mon grand-père, quand je vois des photos sur internet, je sais qu'ils vieillissent, et de temps en temps je me dis, j'aimerais bien faire comme avant, aller sonner, pouvoir rentrer, boire une tasse de café.

Les relations se détériorent à tel point qu'ils ne peuvent envisager un retour. Le déshonneur, l'orgueil et le repli sur soi renforcent l'idée qu'il vaut mieux s'en sortir seul, faire ses preuves. Il y a peu de mesure dans les décisions prises. Une importante dynamique de fugues se met alors en place. Celles-ci sont de plus en plus longues, et permettent une découverte et un accrochage de plus en plus fort avec leurs aînés en errance, rencontrés au hasard des déplacements dans une gare, un squat, au coin d'une rue. L'insécurité matérielle devient rapidement sérieuse. Ces jeunes rencontrent les violences physiques et parfois sexuelles dans de nombreux squats.

Mon père, il est décédé d'un infarctus foudroyant, et un jour ma grand-mère m'a dit « s'il a un infarctus foudroyant c'est à cause du stress, et ton père était stressé à cause de toi » Carrément.

Mais bon ouais sur le coup je l'ai mal pris et je me suis barré. Je sais pas si c'était le fait de la tristesse ou quoi... Si c'est peut être moi aussi, rien que moi qui me suis éloigné et que je m'en rends pas compte. Je n'en sais rien.

Les jeunes qui se présentent dans notre service affirment presque tous qu'ils ne veulent plus jamais rentrer chez eux. Affronter les difficultés, prendre à bras le corps ces conflits affectifs semble inconcevable.

L'adolescent multiplie alors les conduites d'opposition, de revendication et de distinction, pour éprouver ses propres contours, c'est-à-dire les ressentir et les

mettre à l'épreuve. La honte, le désamour de soi, le sentiment de son indignité l'éloigne alors des siens.

J'avais honte de retourner vers ma famille, je ne pouvais pas retourner chez eux. Je réfléchissais à l'instant présent. Au fur et à mesure qu'on s'éloigne, on n'ose plus revenir. Moi personnellement c'est ce que j'ai eu, je me suis tellement éloigné que du coup quand j'ai essayé de revoir ma mère il y a quelques mois je me suis senti super mal...

Une jeune aborde ici le climat familial perturbé par le décès de son père. Et puis, les nombreuses institutions de l'aide à la jeunesse où elle a successivement été placée, les nombreux retours en famille, les fugues et les services non-mandatés où elle était hébergée quelques nuits.

Il y avait le suicide de mon papa qui a fait que ça a déclenché beaucoup de problèmes par la suite, maman qui est tombée dans l'alcool, la drogue et puis les problèmes se sont enchaînés et puis après vers la fin, quand j'étais à Casa, mon projet était de retourner chez ma mère mais elle est décédée, donc le projet de mise en autonomie a été avancé, en dernière minute...

La perte de la maîtrise de leur situation est une immense souffrance pour les adolescents et leurs parents. L'emprise des multiples intervenants sociaux sur leur vie peut être très oppressante et n'apporte pas toujours d'améliorations significatives.

Ces travailleurs sociaux sont souvent mandatés bien tard dans les parcours, ce qui met en évidence, une fois de plus, l'importance d'envisager un travail de prévention bien en amont, lorsque les difficultés apparaissent.

Restituer la maîtrise de leur propre vie devrait être l'objectif premier de toute intervention auprès des familles en difficulté, sous peine que celle-ci soit perçue comme un contrôle et non comme une aide et qu'elle s'avère donc inefficace. Je constate que beaucoup de familles hésitent encore à demander de l'aide, de peur de se voir contraintes de placer leur enfant.

3.3.3. Projet rupture/fugue (SOS Jeunes 24h/24h)

Par Alexis JONART (travailleur social)

En 2010, les statistiques fédérales faisaient mention de plus de **10.000 déclarations de fugue par an** (soit +/-30/jour)². Ce chiffre est bien entendu largement en-dessous de la réalité, car souvent les parents ne déclarent pas les fugues de leur enfant. Différentes raisons peuvent être évoquées pour justifier ces réactions : manque de connaissance de la procédure, peur du jugement, fugue très courte, à répétition, etc.

De plus, ces estimations statistiques ne reprennent pas les adolescents exclus de la maison. Cependant dans la pratique, la proportion de jeunes mis à la porte de chez eux représente plus de **34 % des situations de ruptures vécues à SOS Jeunes-Quartier Libre**. Nous pensons que nous pourrions, sans exagérer, multiplier cette estimation nationale par 3 pour en avoir une représentation plus fidèle.

SOS Jeunes-Quartier Libre a initié un groupe de recherche sur la fugue et les situations de ruptures en 2004. En 2012 par exemple, nous sommes intervenus dans plus de 70% des cas, en ouvrant des dossiers liés à des situations de rupture (fugues et exclusions).

Ce projet poursuit plusieurs objectifs, dont le plus saillant est la capitalisation des savoirs nécessaire à la **construction d'un référentiel commun à l'équipe**. Il vise aussi à mettre en place des outils pédagogiques, afin de sensibiliser et d'informer les personnes concernées par les ruptures et les fugues (jeunes, parents, familles, professionnels,...).

Concrètement, les fruits de nos réflexions ont notamment mené à l'ouverture en 2005 d'un site internet à destination des jeunes friands de ces nouvelles techno-

² Sudpresse / la Capitale – Chaque jour, 30 enfants sont signalés en fugue – 23 juin 2011

logies de l'information et de la communication (www.fugue.be). En ce qui concerne la fréquentation de ce site, il y a eu près de 26.000 visites en 2011-2012. Sur la même période, 50 personnes ont posé une ou plusieurs questions ayant fait l'objet d'un suivi. Ces statistiques sont relativement équivalentes à celles des années précédentes. Depuis sa création en octobre 2005, nous avons reçu près de 100.000 visiteurs.

Un second outil pédagogique fut créé en 2010 sous la forme d'une brochure « *La fugue... et après?* ». Suite à la parution de cette dernière (2010-2012), nous nous sommes particulièrement centrés sur le soutien à la parentalité, car cette brochure a été spécifiquement pensée pour répondre aux préoccupations des adultes proches de l'entourage des jeunes.

Le projet Fugue ouvre également le champ sur divers contacts (ex : Presse, Child focus, école, PMS,...). Nous avons par exemple été invités, en 2011 et en 2012, à deux journées de réflexion organisées par Child Focus sur le thème de la fugue.

De manière plus globale, les statistiques fédérales évoquées plus haut mettent en avant que **la répétition des actes de fugue augmente considérablement**. Child Focus avait déjà souligné cette tendance dans son rapport de 2010 et 2012. Selon le rapport 2012 de Child Focus, 40% des fugues dépassaient les 48h en 2008 contre 60% en 2012.

Dans ce même rapport, l'organisation note aussi une augmentation sensible des fugues de 1 à 6 mois et plus. A ces constats alarmants peuvent s'ajouter les nôtres car ces ruptures concernent des jeunes de plus en plus jeunes. En 2012, les fugueurs de moins de 15 ans représentaient plus de 20% des situations traitées.

Il est à noter que ces fugues à répétition s'accompagnent généralement d'une **augmentation des conduites à risques**, d'une **réurrence de la rupture**, d'un **décrochage scolaire** important, d'une **identification accrue à la "rue"**, ainsi que d'une **dévalorisation personnelle**.

Cette aggravation de la situation est d'autant plus préoccupante que nombre de ces jeunes sont déjà souvent suivis par le SAJ, le Tribunal de la Jeunesse et l'aide spécialisée. Ces quelques données illustrent, s'il en est besoin, l'importance de cette problématique à l'heure actuelle et l'urgence de s'y poser, afin d'apporter les réponses les plus adaptées.

Perspectives pour l'année 2013

Ce vaste chantier demeure d'une actualité brûlante, malgré qu'il fut ouvert il y a près de 10 ans suite aux observations inquiétantes que nous opérons déjà. 2013 sera une nouvelle fois l'occasion pour l'équipe de s'investir de diverses manières en vue de prévenir (en amont et en aval) les situations de rupture qu'un jeune peut avoir avec son milieu de vie.

Tels des tisserands, nous nous pencherons à nouveau sur le métier et distribuons la brochure vers d'autres contacts ciblés (PMS, police, SAJ, Spj, association de parents d'élèves, services spécialisés de l'Aide à la Jeunesse,...). Nous réactualiserons les contenus du site internet (graphique, information, recueil de témoignages,...).



3.4. Jeune en errance, ping-pong institutionnel

3.4.1. Constats

Par Hugo LANTAIR (coordinateur 24h/24)

Nous ne sommes plus dans la logique d'intervention imaginée lors de l'élaboration du décret d'Aide à la Jeunesse pour les AMO. Nous étions pensés comme des structures tentant de prévenir les situations de rupture et ce en amont des dispositifs mandatés du secteur. Alors que le public majoritaire (qui va croissant au fil de nos interventions) est bien celui de jeunes en rupture non uniquement avec leur famille (+/- 45% de notre public), mais avec notre système (+/- 42%). Près de 40% des demandes d'accueil de nuit émanent d'organismes tels que : SAJ, SPJ, parquet, police, FEDASIL, service des tutelles.

Pour cette frange du public, dit en errance, il s'agit d'un **accompagnement sur mesure**, tenant compte de différents aspects développés dans une recherche-action menée en partenariat avec Abaka : « *La majorité, un passage redouté ?* ». Travail de longue haleine qui débute par l'**instauration d'un lien de confiance** tant de fois rompu. Nous sommes convaincus que c'est notamment **par un meilleur maillage des institutions de différents secteurs** que nous pourrions parvenir à des solutions innovantes.



3.4.2. Partenariat des services d'hébergement non mandatés pour mineurs (SOS Jeunes 24h/24)

Par Alexis JONART (travailleur social)

Les trois seuls services non mandatés en Fédération Wallonie - Bruxelles de l'Aide à la Jeunesse offrant un hébergement (Abaka, SOS Jeunes-Quartier Libre, Point Jaune), ont pris l'initiative de s'unir afin de sensibiliser les citoyens, les politiques et les organismes compétents, aux difficultés vécues par une population en croissance constante : celle des jeunes en errance.

Ce partenariat est né d'un constat simple, mais malheureusement partagé par tous : de nombreux jeunes vivants en errance se trouvent **en difficulté majeure à tout point de vue**. L'élément le plus marquant de ce constat est l'inadéquation (éloignement trop important du réseau familial, interruption scolaire, l'hyper-responsabilisation de l'individu,...), voire l'absence de mesures prises dans l'intérêt supérieur du jeune.

Ceci induit chez l'adolescent : crainte du système, désocialisation et en bout de ligne, marginalisation familiale et sociale.

Début mai 2009, nous amorçons une première collaboration avec Abaka (géographiquement plus proche), en partant d'une question : le renvoi de plus en plus fréquent dans les services non-mandatés de jeunes hébergés et ce **en l'absence de solution à plus long terme**.

Dès septembre 2009, le groupe s'élargit avec la participation active de Point Jaune et un nouvel objectif se précise : « *mettre en commun nos constats quotidiens, les partager et rédiger un document qui, sur base de ces constats, permettrait d'élaborer différentes collaborations* ».

Lors de nos échanges apparaissent des contours plus précis en termes d'analyse du système. **Il existe un décalage entre les réalités rencontrées par les jeunes et les réponses apportées par l'Aide ou la Protection de la Jeunesse.** Parallèlement, on remarque un manque de transversalité dans l'accompagnement des jeunes (le projet du jeune diffère de celui des institutions).

Plus grave, l'inadéquation entre les mesures de placement et l'élaboration d'un projet pédagogique adapté aux besoins du jeune constitue également une zone d'inquiétude dans bon nombre de ces situations atypiques. Au point que dans certains cas, on pourrait légitimement se demander si les besoins primaires de ces jeunes sont encore rencontrés.

Dans la foulée, nous souhaitons mettre en avant les atouts du travail non mandaté avec ces jeunes, qui agissent souvent en opposition à quelque forme de contrainte sociale que ce soit. C'est en accompagnant ces rejetés du système après la majorité qu'est apparu un autre constat : ce passage à l'âge adulte renforce souvent l'exclusion qu'ils vivent.

En 2010, les difficultés que nous évoquons plus haut n'ont fait que s'accroître. Les trois associations ont donc décidé de se concentrer sur la question de l'interpellation, afin de sensibiliser les services extérieurs sur ce que vivent (quasi incongnito) ces jeunes. Nous avons rédigé plusieurs courriers d'interpellation ayant trait à la précarité de ces jeunes, au public très vulnérable des MENA, aux problématiques du logement encore plus criantes à cet âge, aux jeunes ayant des troubles psychiatriques.

Concomitamment, il nous est apparu indispensable de pouvoir disposer d'un outil statistique commun, afin d'**objectiver ce qui est de l'ordre de l'invisible** pour l'Aide à la Jeunesse en général, car nous n'entrons pas, du moins dans le détail de nos interventions, dans leurs statistiques. Au vu de l'ampleur du défi que nous relevons collectivement, un groupe spécifique a été créé afin d'harmoniser les différents critères d'élaboration de cet outil. En fonction des opportunités, cet

outil sera finalisé dans le cadre du projet 17-25 ans initié par Abaka et SOS Jeunes-Quartier Libre.

En 2011, la réflexion s'articulera autour de réponses à des questions ponctuelles, d'études de cas, de réflexions cliniques et théoriques sur le thème de l'errance. Ceci débouchera notamment sur une rencontre avec Jean-Yves HAYEZ (psychiatre d'enfants et d'adolescents, docteur en psychologie et professeur émérite à la Faculté de médecine de l'Université Catholique de Louvain).

Cette demi-journée d'échange a permis de sensibiliser les trois équipes, ce qui a notamment soulagé les intervenants par le partage d'un sentiment d'impuissance que ces accompagnements suscitent, car les solutions manquent cruellement.

En 2012, ce partenariat s'est orienté vers une nouvelle déclinaison, celle de la création d'une journée pédagogique commune, afin de sensibiliser les équipes en renforçant nos outils pédagogiques par l'intermédiaire de connaissances théoriques communes, ainsi que d'échanges de pratiques.

Perspectives 2013

Cette initiative se verra concrétisée le 8 octobre 2013 dans une salle bruxelloise avec, entre autres, un invité de marque : François CHOBEAUX. Il est responsable du département Politiques et pratiques sociales aux Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (CEMEA). Il travaille depuis de nombreuses années sur les questions liées à l'insertion sociale des jeunes ainsi que sur les difficultés de l'errance.

A la lecture de cet historique, la nécessité de créer des synergies avec des services extérieurs apparaît. Nos analyses qualitatives, mais aussi notre base statistique, permettront d'interagir en éclairant cette part presque invisible de l'activité de notre secteur.

3.5. Crise du logement

3.5.1. Constats

Par Hugo LANTAIR (coordinateur 24h/24)

L'accès au logement décent est un des autres **défis majeurs pour Bruxelles**, car les loyers y sont de plus en plus prohibitifs. Il est par exemple à noter que plus de 38.000 ménages y sont en attente d'un logement social en 2012.³ Les Agences Immobilières Sociales (AIS) sont elles aussi complètement saturées par l'afflux des demandes. Même si des efforts sont consentis pour améliorer le système, **ces solutions généreuses demeurent insuffisantes** car elles ne pourront, à elles seules, absorber l'ensemble des besoins.

Le jeune qui, à partir de 16 ans, cherche à s'établir seul, éprouve beaucoup de difficultés à trouver une chambre. Dans le cadre des mises en autonomie par exemple, on observe que les revenus octroyés par l'Aide à la Jeunesse sont inférieurs à ceux du Revenu d'Intégration Sociale (RIS), alors que le montant du RIS ne permet déjà pas de prendre en location des appartements décents, sauf en y consacrant une bonne moitié de ses indemnités. Il est donc essentiel de réfléchir à d'autres formules d'habitats à loyer modéré, afin de compléter le dispositif existant.



³ Chiffre d'ECOLO Bruxelles, <http://web4.ecolo.be/?Des-2013-un-bail-a-duree>

3.5.2. Collaboration avec l'agence immobilière sociale « Habitat et Rénovation » (SOS Jeunes 24h/24)

Par Bénédicte LIMBOURG (travailleuse sociale)

Nous partageons un des constats pointés dans toute la région bruxelloise qui concerne la problématique de l'accès à un logement décent. Celle-ci est encore plus aiguë quand il s'agit de jeunes adultes. Dans ce cadre, notre association a élaboré une convention de collaboration avec l'association "Habitat & Rénovation", située à Ixelles depuis 1995.

L'ASBL "Habitat & Rénovation" a été créée en juillet 1988 à partir d'un groupe de réflexion multidisciplinaire sur le logement et l'hébergement. Actuellement, elle dispose de 4 appartements transits.

Nous avons souhaité donner à des jeunes adultes, mais aussi à des mineurs proches de la majorité, la possibilité d'expérimenter, pour une durée limitée, la vie dans un appartement autonome. Cet apprentissage est supervisé à la fois par "Habitat & Rénovation" (rôle du propriétaire) et par nos soins (accompagnement socio-éducatif). Il s'agit, pour la plupart des jeunes, d'une première expérience de vie en autonomie.

Ce projet s'adresse le plus souvent à des jeunes qui ne peuvent s'appuyer sur le soutien de leurs parents ou de leurs substituts parentaux pour faire cet apprentissage progressif, et ce, suite à des conflits familiaux permanents, des parents maltraitants, disparus, décédés...

Dans ces cas, nous prenons alors le relais, afin de soutenir les jeunes vers cette étape que nous espérons réussie, rencontrant ainsi un de nos grands objectifs, "viser l'égalité des chances", quels que soient les stigmates de départ.

L'appartement-transit s'inscrit sur une durée de 4 mois avec prolongation jusqu'à 6 mois maximum, si nous obtenons l'accord du comité de gestion.

Il ne s'agit pas d'une simple location ; en s'engageant dans ce type de projet, le jeune marque son intérêt pour un soutien dans le cadre de sa mise en autonomie.

L'association "Habitat & Rénovation", même si elle a une vocation sociale, occupe la place du "propriétaire" avec toutes les exigences de celui-ci (paiement du loyer, des charges, état des lieux à l'entrée/à la sortie, ...).

Quant à nous, nous définissons avec le jeune un accompagnement personnalisé touchant tous les domaines (administratif, ressources financières, gestion concrète du logement, dimension relationnelle et affective, gestion de la solitude, santé, études, travail, loisirs, ...);

Chaque semaine, nous évaluons ensemble les démarches accomplies, les difficultés rencontrées et fixons les objectifs à atteindre pour mener à bien le projet. Des démarches doivent aussi être rapidement entamées pour prévoir "l'après-appartement-transit" : recherche d'un logement à long terme ou autre solution envisagée au regard de l'expérience dans le transit.

	Nuitées	Jeunes	Min. / Maj.	Sexe
2011	159	1	1 majeur	1 F
2012	462	6	3 majeurs 3 mineurs	2 F 4 M

Quelques chiffres

En 2011, l'appartement-transit a été occupé pendant 159 nuitées par une jeune fille majeure ; celle-ci a trouvé un appartement classique après cette expérience.

En 2012, l'appartement-transit a été occupé pendant 462 nuitées. Six jeunes ont pu bénéficier de cette expérience (2 filles, une mineure et une majeure, 4 garçons, 2 mineurs et 2 majeurs). Les solutions trouvées après cette expérience ont été pour un jeune, le retour dans sa famille, pour deux jeunes, la colocation et enfin pour trois d'entre eux, un appartement classique.

Pour ces différents jeunes, l'expérience a été positive. Elle a permis de multiples apprentissages et une avancée vers une vie plus autonome.

Les difficultés se sont portées principalement sur les recherches de solutions après l'appartement-transit. Le manque de disponibilité de logements correspondant aux ressources financières des jeunes est de plus en plus

préoccupant et source de démotivation. Les jeunes doivent visiter des dizaines et des dizaines d'appartements, avant de trouver un propriétaire qui accepte de leur louer un bien. Ces jeunes, malheureusement, cumulent les stigmates : ils sont jeunes, avec un revenu d'intégration ou des ressources financières très limitées, souvent sans soutien familial.

De plus en plus souvent, ils doivent opter pour une colocation, mais c'est alors le CPAS qui pose problème. La domiciliation dans un kot est refusée, ils risquent de se retrouver avec un taux d'intervention « cohabitant » ou carrément avec un refus d'intervention. Quand les jeunes s'inscrivent sur la liste pour les appartements classiques gérés par l'AIS d'Ixelles, le délai d'attente est de plus de 2 ans !

Le projet appartement-transit, c'est aussi la participation à un comité de gestion. Un partenariat avec plusieurs institutions ixelloises (Habitat & Rénovation, Free Clinic, Promotion Santé, Centre social Protestant, Centre de prévention des violences conjugales et familiales, SIREAS/service social des étrangers, Sos Jeunes-Quartier Libre) qui permet à la fois la gestion des accueils en transit, mais aussi un échange d'expériences et une mutualisation de nos forces d'interpellations.

Perspectives pour l'année 2013

Les perspectives d'avenir pour continuer à nourrir ce projet important consistent (si la disponibilité horaire le permet) à :

- améliorer encore la qualité du soutien à l'autonomie, sur base notamment de la grille EVA GOA (outil pratique élaboré par l'Aide à la Jeunesse en matière d'accompagnement à l'autonomie fonctionnelle des 16-20 ans) ;
- parfaire les outils d'évaluation de l'expérience pour les jeunes et systématiser celle-ci ;
- augmenter l'accès du projet pour les mineurs, affiner les liens avec le SAJ dans le cadre de ce projet ;
- rencontrer les AIS d'autres communes et cerner les synergies envisageables ;
- renforcer l'interpellation par rapport à la problématique de l'accès au logement pour les jeunes à Bruxelles.

3.6. Mineurs étrangers non-accompagnés (MENA)

3.6.1. Constats

Par Hugo LANTAIR (coordinateur 24h/24)

Un public particulier subit de plein fouet, en plus du déracinement et de l'absence de document de séjour, l'ensemble des problématiques évoquées et ce, de manière particulièrement criante. La présence croissante de MENA, quintessence honteuse du capitalisme mondialisé, est devenue depuis quelques années une réalité incontournable dans les grandes villes et particulièrement à Bruxelles.

Le **manque cruel de places d'accueil** adaptées, la différenciation des procédures d'établissement pour un même public de mineurs, la très grande précarité de leur existence, les troubles psychologiques propres à l'errance, les chocs culturels vécus et leur grande difficulté d'intégration scolaire, constituent de réelles inquiétudes quant à leur avenir.

Malgré les bonnes intentions, le manque de moyens pour accompagner ces jeunes traumatisés est criant, tant en Communauté française pour les non-demandeurs, qu'au Fédéral pour les demandeurs d'asile. Certains de ces jeunes se trouvent au mieux parqués dans des hôtels sans vrai suivi, ou au pire dans la rue, à la merci de la faune ambiante, ainsi que des codes de celle-ci.

Entre 2011 et 2012, **le public MENA représentait 30% du volume total de nos activités d'accompagnement**. Ces adolescents exilés provenaient, à plus de 80%

des pays du Maghreb. Ils avaient entre 14 et 17 ans et ne trouvaient que difficilement l'occasion de faire respecter leurs droits à un accueil tenant compte de leur intérêt supérieur.

Comment vont évoluer ces nouveaux enfants de la rue ? Il faut venir en aide à ces jeunes particulièrement fragilisés. Cependant, accueillir des MENA ne signifie pas uniquement leur offrir un toit, de quoi se sustenter et un accès à l'enseignement. Au contraire, ces jeunes, traumatisés par **un parcours d'errance semé**

d'embûches et de souffrances, ont besoin d'une attention, d'un encadrement spécifique, fondé sur l'expérience de l'échange, pour surmonter leur chemin d'exil.



3.6.2. Réflexion et interpellation MENA (SOS Jeunes 24h/24)

Par Aurélie FERRIERE et Charlotte CHEVRU (travailleuses sociales)

En 1999, cela faisait déjà 5 ans que notre organisation accompagnait des MENA. Cependant, le manque d'infrastructure d'accueil, ainsi qu'un sentiment d'impuissance se faisaient déjà sentir chez les travailleurs.

C'est pourquoi en 2000, nous participions aux réunions organisées par la plateforme « **Mineurs en exil** » afin de nous informer, d'interpeller le mieux possible. Nous rencontrions des travailleurs de diverses institutions mobilisés sur cette question épineuse.

En 2002, suite à l'affaire Tabita, la loi tutelle a vu le jour et notre travail avec ces jeunes prenait un nouveau tournant. À cette époque, les mineurs ont pu bénéficier des services d'un responsable légal en Belgique. Ce fut le début d'une collaboration avec ces tuteurs.

Interpellés par la grande précarité des MENA, en 2004, nous répondons à l'appel à projets du Fond Houtman. Notre AMO met en place **une recherche-action, afin de comprendre** et tenter d'améliorer le premier accueil des MENA. Cette recherche a permis de mieux cerner la réalité plurielle que vivent ces jeunes, arrivés seuls en Belgique. Nous recommandions notamment d'inclure des dimensions propres à leur parcours d'exil comme les chocs culturels qu'ils traversent dans l'élaboration de nos interventions.

Suite à certains constats de la recherche-action, comme la difficulté des non demandeurs d'asile à s'adapter aux institutions, nous avons participé à la création d'une asbl (Synergie 14). Nous cherchions à répondre au défi d'un accueil le plus adapté possible. Les difficultés spécifiques de ces jeunes non demandeurs d'asile peuvent notamment s'expliquer par des ruptures avec le milieu de vie, suivies de longues périodes d'errance, avant même le départ pour l'Europe.

Au fur et à mesure, **notre vision de ce public très vulnérable s'affine**. Nous nous rendons compte que les besoins de sécurité physique et psychique sont particu-

lièrement saillants. De même, la confiance qu'ils peuvent porter à l'adulte est extrêmement limitée. Il nous apparaît donc nécessaire d'opter pour un accueil souple où l'on prend le temps nécessaire d'établir des relations cordiales, afin d'apporter une aide appropriée.

Dans la foulée, de plus en plus de jeunes MENA arrivent en Belgique et le Service de Tutelle se voit débordé. Cet engorgement provoque un allongement de la procédure pour se voir attribuer un tuteur et la reconnaissance de leur droit se trouve une nouvelle fois compromise. En 2009, les non demandeurs d'asile ne sont plus acceptés dans les centres gérés par Fedasil, alors que le cadre légal l'y contraint.

Par conséquent, **le réseau des asbl était confronté à l'absence de solutions d'accueil pour ces jeunes**. Un bras de fer s'engage avec les autorités pour faire valoir leurs droits. Nous facilitons l'introduction de recours contre les refus de prise en charge de Fedasil. Les AMO bruxelloises jouent alors le rôle de courroie de transmission entre les jeunes, l'avocat et Fedasil, car les services d'aide générale ne remplissent pas leurs obligations, forçant ainsi l'aide spécialisée à entrer en scène.

Très vite **les AMO se trouvent confrontés à des jeunes acculés par le système** qui n'ont, bien souvent, pour seule arme que de revendiquer, parfois avec véhémence, que leurs besoins primaires soient assurés (nourriture, habillement, hygiène). Dans l'urgence, nos édiles politiques prennent des mesures en louant des chambres à la hâte dans de vieux hôtels à la limite de la salubrité, sans assurer le moindre accompagnement. Ils assortissent cet hébergement de fortune en offrant des chèques-repas (6 euros/jour).

Face à cette nouvelle absence de réponse adaptée pour ces mineurs, les AMO créent le **groupe MENAMO**, afin de s'exprimer de concert. Ce projet s'est arrêté en août 2012. Cependant, l'initiative a permis de mettre en place plusieurs outils, comme des modèles de lettres d'interpellations, d'ailleurs toujours disponibles

sur le site : www.menamo.net. Il a également contribué à la formation des équipes des AMO, entre autre, sur le cadre légal.

Ce groupement a aussi soutenu l'introduction d'une action judiciaire, par l'ONG Défense des Enfants International, contre Fedasil pour le non respect de la loi accueil, le 18 juin 2012. Nous sommes toujours en attente d'une décision dans ce procès.

En dehors de ces démarches de réflexion sur les besoins du public et d'interpellation du cadre général, **nous avons dû pallier au manque de solutions concrètes**. Nous nous sommes vus dans l'obligation de répondre à des demandes de type humanitaire (nourriture, logement, santé,...), alors que ces missions devaient être remplies par l'aide générale. Nous avons dû faire preuve d'une grande imagination lorsque toutes les portes se fermaient. Nous cherchions par exemple des solutions d'hébergement alternatives en mobilisant la société civile (ex : mosquée, squat,...).

Cependant, **la situation fut de plus en plus critique**. Comme d'autres acteurs sociaux, nous avons interpellé et réalisé diverses apparitions dans les médias, pour dénoncer ces manquements graves à la dignité humaine. Il s'agissait d'un non respect flagrant de droits pourtant inscrits dans la convention internationale des droits de l'enfant (accueil, scolarisation, accès aux soins, doutes sur les tests d'âge, droit au tutorat,...).

Durant la période 2011-2012, nous avons fini par être débordés par des dizaines de demandes journalières pour répondre à des besoins primaires. Cette saturation du service ne nous permettait plus de faire le travail de qualité auquel nous étions habitués. L'**épuisement de notre équipe** a provoqué, en mai 2012, la limitation de notre accueil de nuit et le refus de prendre de nouvelles situations de MENA en charge. Cette décision institutionnelle fût également un appel aux politiques pour qu'ils prennent enfin leurs responsabilités. 70% des nouveaux dossiers ouverts concernaient des MENA à cette époque.

En 2012 toujours, après la disparition du réseau Menamo, un nouveau groupe a vu le jour. Ce dernier rassemble les AMO et quelques membres de la plateforme « Mineurs en exil », en vue de mobiliser les politiques et de toucher l'opinion publique. **Menaction a lancé plusieurs initiatives**, dont par exemple des Mena-mails à destination des cabinets ministériels concernés. Une dizaine de courriers ont été rédigés sur les conditions de vie de ces non demandeurs d'asile. Ces courriers étaient accompagnés de réflexions visant à proposer des solutions structurelles, durables et adaptées à la réalité de ces jeunes.

Dans ce même esprit d'éveil à la problématique, une page Facebook fut créée pour faire connaître au grand public la réalité de ces adolescents. Cette page est agrémentée de supports conviviaux tels que vidéo, audio, photos, coupures de presse⁴.

Nous avons également prêté notre concours à un réalisateur, Monsieur Roger Beeckmans, pour l'aider à élaborer un long métrage qui sera destiné à la télévision publique belge en 2013.

A chaque moment-clé, des réunions organisées par le Délégué Général Aux Droits de l'Enfant ont rassemblé les différents acteurs (terrain, représentants des cabinets des ministres De Block et Huytebroeck, ainsi que du Service des Tutelles et de Fedasil), dont nous faisons partie.

Les acteurs de terrain, ne voulant pas revivre les difficultés importantes de l'hiver 2011-2012, n'ont cessé d'interpeller les autorités qui ont mis en place (aux forcés) un plan hiver 2012-2013, n'ayant malheureusement **aucune vocation structurelle** faute d'avoir pu dégager des accords entre instances fédérales et fédérées.

⁴<https://www.facebook.com/mineur.etranger.non.accompagne>

Dès novembre 2012, Sos Jeunes-Quartier Libre a de nouveau ouvert ses portes à ce public. Cependant, depuis début 2013, nous constatons une diminution du nombre de MENA sans pouvoir, à ce stade, y apporter d'explications objectives.

Perspectives pour l'année 2013

Pour 2013, nous aimerions que ce groupe reste actif au sein des réunions du secteur, afin de pouvoir bien informer l'équipe sur les différents changements liés à ce public. Pour ce faire, il est important de continuer à entretenir le travail de réseau avec les différents acteurs sensibilisés à la question des MENA.

En vue de mieux comprendre ces jeunes, il nous semble nécessaire de pouvoir mieux analyser leur parcours d'errance avant d'arriver en Belgique. Pour cela, il faudrait approfondir notre connaissance de ce qui déclenche leur départ et cerner leur itinéraire, ainsi que les obstacles qu'ils peuvent rencontrer.



3.7. Jeunes adultes : passage à la majorité

3.7.1. Constats

Par Hugo LANTAIR (coordinateur 24h/24)

Pour ces jeunes vivant l'errance, le passage à la majorité est souvent synonyme de liberté, de fuite des contraintes des services jeunesse. Tout cela sans qu'il n'y ait eu de préparation à cette autonomie pour des jeunes sans soutien alors que cela s'accompagne d'apprentissages, d'essais, d'erreurs, même pour des enfants épaulés.

Le fossé entre l'aide spécialisée et l'aide générale constitue alors un véritable obstacle à franchir. Ce constat est d'ailleurs partagé par l'ensemble de notre secteur en matière de mise en autonomie. Dans une logique réseau, il est nécessaire de penser les ponts concrets à construire entre les services jeunes et adultes, maintenant qu'un protocole général de collaboration a vu le jour entre l'Aide à la Jeunesse et les CPAS.

Dans le cas de jeunes souffrant de difficultés psychologiques, ce qui est le cas pour ces exclus, les services de santé mentale doivent également contribuer à l'effort commun et ce, qu'il s'agisse d'unités pour mineur ou pour majeur.

Il est également nécessaire de repenser l'accueil de ces adultes qui, du jour au lendemain, doivent intégrer les structures d'accueil pour majeurs s'ils n'ont pas de solutions. Ces structures ne sont pas adaptées, car elles hébergent souvent des personnes déjà ancrées dans les problématiques de la rue. Ce choc supplémentaire renforce le sentiment bien connu d'exclusion, d'errance, ainsi que l'identification à cette catégorie des « sans ».

3.7.2. Jeunes qui arrivent en fin de parcours : Quand les ressources se délayent

Par Xavier BRIKÉ ((chercheur dans le cadre de la recherche-action « La majorité un passage redouté ? »)

Les jeunes qui ont vécu de multiples ruptures nous expliquent qu'ils se sont retrouvés seuls. Ils n'avaient plus de contacts avec leur propre famille. Les amis s'effacent au gré des placements, la solidarité se meurt dans les méandres de la vie d'infortune.

Passé 18 ans avec « La Varappe » j'avais plus de droits. J'avais des médicaments. Quand je n'ai plus eu « La Varappe » mes droits étaient moins respectés.

Les jeunes signalent eux-mêmes qu'en quittant l'institution de placement dans laquelle ils étaient, ils perdent le réseau qu'ils avaient constitué au sein de leur communauté de vie. Dans la rue, la solidarité n'existe pas. Plus le jeune est fragilisé, plus il a besoin de se protéger de celui qui, plus faible encore, le menace davantage.

Quand on a des problèmes financiers on se rétracte beaucoup. On est tout seul dans son studio, on peut être à la rue parce qu'on veut déranger personne, qu'il n'y a personne pour vous héberger la nuit et trouver des solutions à la dernière minute et en hiver ce n'est pas évident.

Plusieurs jeunes se plaignent de l'absence des intervenants sociaux, de l'inadéquation de leur intervention ou encore de la succession incohérente des prises en charge dont ils font l'objet. Il en découle un sentiment d'abandon, l'impression d'être considérés comme rien, les intervenants sociaux ne faisant, selon eux, preuve d'aucun intérêt pour la situation qu'ils vivent.

Quand on arrive devant une assistante sociale et elle lit ses papiers et alors elle vous dit « bon tu dois aller ici, aller là... » et elle vous a même pas demandé si ça va. Un dialogue ce serait déjà bien. Des éducateurs de rue aussi dans la rue, un peu plus, ce serait bien parce que moi, en bientôt deux ans que je suis revenu dehors, j'en ai pas vu énormément...

Les parcours « mal accompagnés » ne sont pas linéaires et lisses, ils sont faits de ruptures, de déséquilibres, de projets avortés, de changements de cap, de volte-face, d'allers-retours, d'à-coups, auxquels s'associent souvent des formes de violences psychologiques.

De tels parcours sont souvent incompatibles avec la découverte d'un sens⁵.

3.7.3. Projet 17 - 25ans (SOS Jeunes 24h/24)

*Par Nasira OUALI et Sarah PARISEL
(travailleuses sociales)*

En 2008, un nombre important de jeunes adultes arrivent à SOS Jeunes-Quartier-Libre avec leurs histoires, leurs vécus, ainsi que leurs difficultés. Ces jeunes nous font une demande d'aide simple et complexe à la fois. Ils nous demandent d'aller au-delà de notre cadre habituel d'intervention, car aucune autre

⁵Le délégué général aux droits de l'enfant. *Rapport relatif aux mineurs étrangers mal accompagnés. Donner la parole aux jeunes.* Novembre 2011.

solution ne s'offre à eux. Ils sont arrivés en masse : des jeunes d'ici et d'ailleurs, demandeurs d'asile ou pas, avec des problématiques familiales, scolaires, juridiques et parfois psychiatriques. Ces jeunes qui, à un moment de leurs vies se sentent en danger et fatigués de crier à l'aide sans qu'on les entende, nous ont invités à repenser notre travail.



Suite aux constats inquiétants que nous faisons par rapport au suivi social de ces jeunes majeurs, dès 2009 SOS Jeunes-Quartier Libre et Abaka ont décidé de collaborer pour **explorer ce champ nouveau de par l'ampleur des défis à aborder.**

Après une exploration du paysage bruxellois des structures d'accueil pour adultes et des services d'accompagnement social, nous nous sommes attelés à la rédaction du projet de recherche-action : "**La majorité, un passage redouté ?**".

L'objectif est, en se basant sur les témoignages de jeunes et de professionnels, de déceler une méthodologie d'accompagnement plus adaptée aux jeunes en situation de grande précarité.

De plus, tout comme pour nos autres recherches, nous ne voulons pas limiter celle-ci à un aspect strictement théorique. **Nous voulons rendre opérant le fruit de nos réflexions.**

Cette grande précarité se traduit souvent par une errance importante. Ces jeunes adultes, souvent en marge depuis l'adolescence, n'ont pu (pour diverses raisons)

bénéficier d'une prise en charge adaptée par des structures pour mineurs d'âge. Sans véritable soutien familial, cette étape de transition entre deux âges est pourtant indispensable à la préparation d'une autonomie progressive. Les « adulescents » qu'ils sont devenus se trouvent alors démunis face aux fonctionnements des services pour adultes qui ne fondent pas les actions sur ces mêmes logiques de tâtonnement.

En 2011, grâce à nos efforts conjoints, **le lancement concret du projet voit enfin le jour** (finalisation de la rédaction d'un projet de base de recherche-action, premiers comités d'accompagnement du projet, premiers entretiens avec des jeunes,...). À la fin de l'année 2011, nous avons obtenu un soutien financier de la part de la Commission Communautaire Commune et de la Fédération Wallonie-Bruxelles (dans le cadre des projets expérimentaux de l'Aide à la Jeunesse).

Parallèlement, nous avons cherché à **développer une base de données commune à SOS Jeunes et à Abaka** (seuls services non mandatés bruxellois à offrir un hébergement pour mineurs), afin d'objectiver des situations qui ne le sont pas toujours. Fin 2011, nous avons bénéficié du soutien de Sarah LUYTEN, de l'Observatoire de la Santé et du Social, dans la conception de notre fiche statistique.

Ces financements nous ont permis de développer plusieurs outils en 2012. À la suite du travail réalisé en 2011, nous avons pu engager un statisticien, Bakhao NDIAYE, pour la création de la base de données. Cet outil servira à rendre visible, de manière objective, des problématiques qui ne le sont pas véritablement.

Forts de ces soutiens, nous avons fait appel à une anthropologue : Yolande VERBIST, qui est allée à la rencontre de jeunes autochtones. Dans la foulée, pour nous intéresser aux problématiques plus spécifiques de jeunes adultes étrangers, nous avons invité un second chercheur à rejoindre l'aventure : Xavier BRIKÉ. Nos collaborateurs ont analysé, dans un échange nourri avec ces jeunes mais aussi des professionnels, leurs situations, afin de témoigner et de faire en sorte que ces rencontres soient profitables à tous. Ils les ont rencontrés 1, 2, 3 fois pour demeurer fidèles à leur discours, à leur vécu.

Sur base de ce que les jeunes et les professionnels ont accepté de partager, nous avons fait une présentation du projet dans un débat public au Parlement Régional Bruxellois dans le cadre du Rapport Bruxellois sur l'état de la pauvreté 2012. Ainsi s'est achevé notre travail de recherche à proprement parler. Il ne reste plus qu'à mettre tout cela en musique dans un document de travail. La fin de la rédaction est prévue pour le premier trimestre 2013 et l'édition pour le mois de juin de cette même année.

Perspectives pour l'année 2013

Cela n'est qu'une étape dans notre cheminement sur le sujet... nous sommes déjà dans la recherche de perspectives pratiques pour l'avenir.

Peut-être pourrions-nous mettre en place ces mesures qui permettent l'échec, la maturation lente et qui seraient un premier pas vers un traitement égalitaire de la jeunesse ?

3.8. Quartier de vie / Jeunes acteurs : vers une parole de jeunes dans leur milieu de vie.

Par Marco GIANNONI (coordinateur QL)

3.8.1. Les Projets

A) Conseil des Jeunes d'Ixelles (Antenne Quartier Libre)

Par Céline VAN VYVE (travailleuse sociale)

Le Conseil des jeunes d'Ixelles est un lieu d'apprentissage de la démocratie et de la participation collective, un lieu d'expression citoyenne, de développement personnel. Les jeunes présents sont accompagnés dans la construction d'une parole collective, en vue de rencontrer les mandataires politiques locaux.

C'est un projet mis en place à l'initiative du projet « XL-liens » et de l'échevin de la Jeunesse de la Commune d'Ixelles, en partenariat avec la Maison de Jeunes d'Ixelles (XL'J), l'asbl Dynamo et l'asbl SOS Jeunes-Quartier Libre. Ce niveau constitue le Comité de Pilotage.

Depuis le début de ce projet en 2007, notre service a participé activement à l'élaboration des constats de départ, à l'écriture du projet pédagogique et de la convention de partenariat avec les pouvoirs publics.



Constats

Ixelles est une commune cosmopolite qui se caractérise indéniablement par un mélange important de cultures ; pas moins de 171 nationalités différentes sont présentes sur son territoire. Ce côté bigarré en fait une commune riche en rencontres, en potentiels et en projets divers, qu'ils soient citoyens, associatifs ou communaux.

Cet espace urbain que représente la ville, amène de fait une proximité entre personnes d'horizons différents.

La précarité grandissante, une inquiétude quant à son avenir social (logement, emploi, environnement, qualité de vie...), une citoyenneté en recherche de sens, font de la ville le lieu d'enjeux, le territoire de défis à relever.

Dans ce contexte, les jeunes sont souvent à la fois les plus fragilisés (ou les plus stigmatisés) et ceux qui peuvent apporter des regards nouveaux sur leur réalité et leurs besoins.

Face à ce constat, le comité de pilotage fait, dès lors, le choix de défendre et de promouvoir la position suivante : dans notre société

de consommation, le jeune doit pouvoir se positionner en tant qu'acteur et être en mesure de créer des alternatives aux choix qui se présentent à lui.

Il est de ce fait nécessaire de tout mettre en place afin d'éviter qu'il ne se replie sur lui-même. Il apparaît donc primordial de lui permettre de comprendre les richesses de la multiculturalité qui l'entoure, de favoriser son ouverture sur son

environnement, par le biais d'actions valorisantes et construites solidairement avec ses pairs.

Après le premier mandat qui s'est terminé en 2011, en 2012 nous avons préparé la relance du projet. Nos objectifs de cette année ont été de :

- élaborer un nouveau projet pédagogique sur base des évaluations et remarques faites par les jeunes et l'équipe lors du précédent mandat ;
- se mettre d'accord entre les partenaires sur les finalités du projet ;
- démarrer la phase de promotion et de recrutement du Conseil des Jeunes.

La première expérience du projet a pris fin en juin 2011 avec les jeunes qui ont participé au premier mandat.

Il a fallu attendre l'engagement du nouveau coordinateur d'XL-liens pour réunir à nouveau les partenaires autour de la table et redéfinir ensemble les finalités du projet. Tout en prenant en considération les remarques et suggestions qui ont été formulées par les jeunes et l'équipe éducative lors de l'évaluation du premier mandat.

Le Comité de Pilotage s'est réuni à 5 reprises : les 4 premières réunions ont été consacrées à la présentation du nouveau coordinateur et à la définition des finalités du projet. La dernière rencontre en novembre a été plutôt un moment de retour sur la première ébauche du Projet Pédagogique.

L'équipe éducative s'est réunie à 10 reprises. Contenu des rencontres :

- Ecriture du projet pédagogique.
- Elaboration d'un rétro-planning pour la phase de promotion et de recrutement.
- Définir les moments d'animation des stands de promotion et des séances d'info.

Au niveau des activités de promotion, on en compte six : un stand au Festival Expressions Urbaines, quatre séances d'info et une tournée de quartier. Ces activités étaient plutôt destinées au public cible : jeunes Ixellois âgés de 15 à 20 ans.

Contenu des activités :

- Animation vidéomathon
- Animation post-it : « C'est quoi pour toi un Conseil des Jeunes »,
- Prise de contact avec les jeunes
- Présentation du projet

Malgré ces différentes activités de promotion, le projet n'a pas pu démarrer en décembre, comme prévu initialement. La période d'examen étant trop proche, les jeunes intéressés ne pouvaient que difficilement se rendre disponibles. L'équipe éducative a préféré clôturer le travail sur le projet pédagogique et le rétroplanning avant de démarrer en janvier 2013.

L'équipe a donc revu les différentes phases du projet sur la période Janvier-Juin 2013.

Perspective pour l'année 2013

- Prévoir des temps d'évaluation intermédiaires dans les différentes phases du projet
- Temps de partage en équipe éducative sur la formation Debroej, suivie par le coordinateur de projet
- S'adapter au degré d'accroche des jeunes au projet et à leur réalité pour les phases 3 et 4 (construction parole collective et rencontre avec les élus)

B) *Marque Jeune (Antenne Quartier Libre)*

Par Marco Giannoni (coordinateur QL)

Constat et contexte

La « **Marque Jeune** » est née d'un constat que les jeunes de 15-25 ans sont trop souvent diabolisés et trop peu souvent soutenus dans leurs questionnements, espérances, engagement. Depuis début 2010, les 19 AMO bruxelloises ont abordé 8 thématiques avec des jeunes qui fréquentent les services. Les résultats de cette récolte de témoignages et d'informations sont présentés au grand public sous forme d'une expo itinérante (photos, vidéo, slam,...).

SOS Jeunes-Quartier Libre a réalisé une série de reportages sur la thématique de l'engagement. En 2012, le service a participé à 2 événements de la campagne. Animation de l'exposition à l'Institut Saint-Boniface auprès de toutes les classes de 3-4-5-6^{ème} secondaires (environ 300 jeunes sensibilisés) et l'événement de clôture de l'expo à la gare du Midi.

Les objectifs poursuivis et réalisés ont été :

- mettre en avant la parole du jeune et les projets réalisés ;
- interpeller et sensibiliser le grand public (navetteurs et jeunes) sur la place du jeune dans notre société ;
- remettre le cahier des revendications des AMO aux pouvoirs publics ;
- clôturer l'exposition itinérante « La Marque Jeune » à la Gare du Midi ;
- donner une visibilité à l'Antenne Quartier Libre auprès des élèves de Saint-Boniface



Perspectives pour l'année 2013

Le projet reste pertinent et d'actualité, vu que les recommandations émises par les jeunes qui ont participé au projet n'ont pas changé et risquent justement de ne pas s'améliorer avec le temps.

Nous allons travailler pour amener de manière collective les recommandations des jeunes auprès des parlementaires de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Région bruxelloise.

3.8.2. Projets ponctuels

A) *Groupe Tulipe : soutien de projet à un groupe de jeunes du quartier (Antenne Quartier Libre)*

Par Céline VAN VYVE (travailleuse sociale)

Ce projet a été lancé en décembre 2010, suite à une demande d'un groupe de jeunes d'être soutenus dans la réalisation de morceaux de rap. L'équipe les a rencontrés à 2 reprises en 2010 et a donc déjà mis en place les bases d'une mise au travail.

Les contacts ont repris en janvier, à la même fréquence (une fois par semaine). L'équipe a continué à soutenir le groupe dans l'avancement de l'enregistrement des morceaux et dans la construction de leur projet.

La fin de l'année 2011 et le début 2012 ont été consacrés à la clôture des enregistrements et le « finissage » des objectifs spécifiques. A savoir la création d'une Cover / leaflet pour la démo et la préparation de la suite.

Les objectifs spécifiques que nous nous sommes donnés pour mener à bien ce projet ont été de :

- clarifier progressivement les souhaits des jeunes et les confronter à la réalité ;
- les encourager dans la mise au travail ;
- favoriser ou travailler un lien de confiance avec le groupe ;
- terminer l'enregistrement de la « carte de visite » de 3 morceaux ;
- leur permettre d'exprimer les besoins et souhaits du groupe pour le futur ;
- travailler les perspectives et les ressources internes et externes au groupe.

Dans le déroulement du projet, trois phases à mettre en avant :

Phase 1 : reprise du projet et mise au travail

Les rencontres avec le groupe ont repris après les vacances de Noël. Nous avons donc pris un premier temps pour clarifier progressivement avec les jeunes leurs souhaits, mais également de faire le point sur l'organisation des différents moments du groupe. Le groupe s'est également élargi et a accueilli deux nouveaux membres.

Nous avons pris un moment pour la gestion des fichiers MP3 (écoute, choix, passage,...) ; un moment pour l'écriture et un moment pour l'enregistrement.

Le groupe a eu besoin de plus de temps pour enregistrer le premier morceau. Le temps pour que chacun trouve ses marques, se sente à l'aise dans le local et avec la technique. Les 2 morceaux suivants ont été enregistrés plus vite, même si le groupe était moins présent à chaque fois. Ces 2 morceaux ont également été marqués par le départ du projet d'un des jeunes.

Phase 2 : mise en place de l'après Quartier Libre

L'équipe a clairement déterminé avec les jeunes les limites de leur soutien à leur projet. En effet, les locaux, le matériel ou le savoir-faire de l'équipe ne permettent pas d'accompagner les jeunes au-delà de la réalisation d'une carte de visite de 3 morceaux. Cette réalité, les jeunes en ont toujours été conscients, malgré leur envie de pouvoir aller plus loin dans leur démarche. Nous avons donc travaillé avec les jeunes à la recherche d'un partenaire potentiel pour approfondir les démarches d'écriture et d'enregistrement.

Le choix du partenaire s'est tourné vers la Maison de Jeunes La Clef, qui bénéficie d'une certaine expertise dans le soutien de groupes et d'artistes. Nous avons accompagné les jeunes lors d'une rencontre avec les membres de la MJ. Suite à ce premier contact, les jeunes ont mis en place une collaboration avec un travailleur. Collaboration qu'ils gèrent de manière autonome par rapport à Quartier Libre.

Phase 3 : relance et clôture des objectifs spécifiques (réalisation démo)

Cette phase nous a permis d'offrir un espace de parole aux jeunes pour envisager le futur et mettre en avant les pistes à exploiter, que ce soit dans l'entourage des jeunes ou vers d'autres services (MJ). Nous avons pu redéfinir avec eux les objectifs à moyen et long terme, ainsi que les renforcer positivement par rapport au chemin parcouru.

L'arrivée de 2 nouveaux membres a donné une certaine impulsion au groupe et l'a aidé à se structurer. Les rencontres ont permis également de renforcer la cohésion du groupe ; d'apprendre aux jeunes à avoir une certaine prise de recul par rapport à leur travail, mais également de se partager les responsabilités. Ils ont gagné en confiance au niveau artistique (écriture, placement de voix,...), mais également au niveau de la technique. On remarque qu'ils font preuve de respect des difficultés de chacun et de soutien les uns envers les autres.

Ils restent ouverts aux conseils et au support que l'Antenne Quartier Libre peut leur apporter. Ils font preuve de respect entre eux et envers l'association.

Le groupe de jeunes s'est petit à petit approprié le local et a gagné en autonomie dans l'organisation des activités. Les jeunes et l'équipe se sont également familiarisés avec une technique d'enregistrement digne d'un « mini-studio ».

Ce projet a permis de rendre d'avantage visible l'Antenne Quartier Libre car cela a intrigué pas mal d'autres jeunes qui veulent également faire du rap.

Nous avons également développé notre réseau avec la création d'un partenariat avec la MJ La Clef. L'idée étant de permettre aux jeunes de sortir de leur quartier et de découvrir d'autres lieux ressources.

Enfin, ce projet a permis aux jeunes de se sentir en confiance et de formuler une demande individuelle à l'équipe.

Soutenir le projet de ce groupe est pertinent quand on arrive à se fixer des objectifs clairs et réalistes. Mais on est aux limites de l'action de notre service pour le groupe qui a des envies d'émancipation.



B) Occupation de l'ULB – les ROMS à Bruxelles (Antenne Quartier Libre)

Par Catherine DEMOULIN (travailleuse sociale)

Constats et contexte

Suite à l'installation de familles ROMS sur le territoire ixellois, nous avons été sensibles à leur situation de précarité et avons entamé d'une part un travail de prise de contact avec les familles et d'autre part un travail de réflexion et de tentative d'organisation autour des occupations bruxelloises.

Un « google groups » s'est créé autour de la dimension « familles précarisées » visant l'échange d'informations et l'émergence d'une mobilisation par rapport aux multiples occupations/squats.

Le public que nous avons rencontré est un public familial, enfants, parents, grands-parents.

Ils viennent pour la plupart de Slovaquie, ils sont ROMS, ils sont venus en Belgique car ils vivent de grosses discriminations dans leur pays d'origine, ils n'ont pas accès à l'éducation, à l'emploi, au logement ou encore à la santé. Leur arrivée en Belgique les confronte aux mêmes difficultés mais avec un tant soit peu plus d'espoir, ils sont cependant contraints à vivre dans des squats et à occuper une série de lieux : gare, ULB, bâtiment bruxellois de la Régie des bâtiments.

Notre présence sur l'occupation des familles ROMS au Polygone puis à l'ULB n'est pas un projet à proprement dit, mais correspond plutôt à un axe de travail de **veille sociale** que nous avons développé cette année.

Les objectifs que nous avons poursuivis ont été de :

- Comprendre la situation à laquelle sont confrontées les familles ;
- Etablir un lien de confiance avec elles afin d'appréhender leurs réels besoins ;
- Réaliser auprès des enfants des petites animations ;

- Orienter les familles vers des services et associations compétents.

Nous avons débuté ce travail auprès des familles ROMS occupant des squats sur Ixelles, en octobre 2011. Nous avons entamé ce travail par l'intermédiaire des réunions de coordination organisées par la commune d'Ixelles.

En parallèle, une série d'associations, dont un certain nombre d'AMO, ont rejoint une initiative de type groupe Google intitulé « Familles précarisées », dont le but était de faciliter la circulation d'informations concernant les différents lieux de squats sur Bruxelles et, à plus long terme, de créer un espace d'échanges sur la précarité grandissante en région bruxelloise.

Suite à la participation aux différentes réunions de part et d'autre, un manque de soutien est apparu de la part des autorités communales envers certaines familles qui s'étaient installées à l'ULB.

Il a été suggéré de réaliser des présences auprès des familles dans le but de mieux cerner leur vie au quotidien, afin de relayer leurs réalités auprès des instances compétentes et de réaliser des animations auprès des enfants dont la scolarité est irrégulière et qui sont demandeurs d'activités.

Nous avons réalisé en tout cinq présences continues, durant lesquelles nous avons établi un contact avec les parents et les enfants. Les préoccupations sont systématiquement les mêmes : la nourriture, la santé, l'hygiène, le logement en lien avec une date de départ du squat qui reste incertaine, une mise en attente de leur situation administrative auprès du CPAS. Sont présents sur place des femmes enceintes, des personnes blessées ou en situation médicale préoccupante.

Les enfants ne sont pas épargnés et subissent les conséquences de tous ces managements.

En plus de cela, la promiscuité des familles rend l'ambiance de vie particulièrement tendue et conflictuelle.

Nous partageons ici notre sentiment : l'abandon de ces familles à leur sort, leur misère, leur désarroi, l'inertie des pouvoirs publics, sont humainement et émotionnellement difficiles à supporter.

À plusieurs reprises nous avons fait part de nos constats au sein des groupes de travail mais également auprès du Délégué Général aux Droits de l'Enfant.

Notre cadre de travail ne nous permettant pas d'aller plus loin, nous avons sollicité une réflexion au sein des groupes de travail, afin de repérer des expériences positives de prise en charge de familles ROMs en région bruxelloise.

L'expérience de Schaerbeek avec l'engagement d'une coordinatrice pour gérer l'ensemble des dimensions : administratives, logements, approvisionnement, ..., apparaît comme une solution intéressante. Les constats et les perspectives sont récurrents : les familles font face à d'énormes manques de base et nécessitent un accompagnement plus personnalisé. Le caractère mouvant des occupations pointe le besoin aussi d'une coordination plus régionale, afin de ne pas entamer à plusieurs reprises les mêmes démarches et épuiser les ressources locales.

L'occupation reste, à l'heure d'aujourd'hui, encore précaire mais trouve peu à peu une issue en tout cas pour la scolarisation des enfants, grâce à l'intervention de l'asbl Karousel dont les missions sont d'offrir aux populations « sans » un accès aux savoirs, à l'éducation,...

Cette dernière est en contact régulier avec notre service et nous tient au courant des avancées concernant la situation d'un des groupes de familles de l'ULB. Depuis quelques semaines l'occupation bénéficie enfin de l'aide de Médecins du Monde.

Quartier Libre a clarifié auprès de Karousel la place qu'elle pouvait occuper, qui consiste à rester un lieu d'accueil et d'écoute pour les jeunes, enfants et parents qui seraient demandeurs.

Nous restons vigilants par rapport à ce type d'occupation et continuons à réfléchir à comment nourrir les interpellations du Délégué Général aux Droits de l'Enfant.

Nous avons, dans cette optique, participé à l'un ou l'autre événement-rencontre, dont la soirée de la famille destinée à la problématique migration-famille et à la projection-débat du festival des libertés sur la thématique des ROM's.



Perspectives et recommandations pour l'année 2013

Recommandation aux politiques d'octroyer des fonds pour la mise en place d'une coordination au niveau régional d'accueil des publics défavorisés sur le territoire belge, européens ou non. Ceci dans une logique d'éviter les renvois de ces personnes d'une commune à l'autre et de proposer un réel travail d'accompagnement administratif et social. Un organe de ce type permettrait d'avoir une vision globale des diverses occupations, squats ou autres et d'agir auprès des publics de manière efficace (en limitant le gaspillage des ressources humaines et matérielles) favorisant une gestion humaine de ces personnes.

C) **BoekenBaz'Art – Fête de Rue met U (Antenne Quartier Libre)**

Par Céline VAN VYVE (travailleuse sociale)

BoekenBaz'art est une fête de rue organisée par la Bibliothèque Néerlandophone d'Ixelles (la BiB) dans la rue Sans Souci autour du thème du livre. Plusieurs partenaires du quartier ou de la Bib ont été invités à participer à l'organisation de la fête. C'est ainsi que Quartier Libre a été sollicité. L'idée étant d'organiser une fête participative et accessible à tous, en donnant de la visibilité aux organisations et associations d'Ixelles. Une place particulière est donnée aux amateurs de livres, mais la rencontre dans le quartier reste le plus important.

Ouverture du projet aux habitants (décembre-avril)

Quartier Libre insiste auprès de la BIB pour que les habitants puissent être impliqués dans la fête de rue. Comment les impliquer ? Comment entrer en contact avec les habitants ? Des pistes sont proposées et acceptées. Nous y avons travaillé tout le long de l'année :

- Organiser une Fête de Nouvel An prévue le 12 janvier dans la cour de l'école 2, pour entrer en contact avec les habitants de la rue. Diffusion

en porte à porte d'un flyer et d'une affichette. Animation autour d'un « Appel à idées – Fête de rue met u ! ».

- Prendre contact avec le Comité Van Aa, qui organise une fête chaque année en juin dans une rue avoisinante.
- Continuer à utiliser l'outil d'animation « Appel à idées – Fête de rue met u ! » devant Quartier Libre ou lors d'un évènement....

Organisation de la présence de QL à la fête (février-Juin)

Notre service a tenté de développer davantage cette année la dimension enfant-famille et donc d'adapter sa présence à la fête à ce public-cible.

- Nous avons impulsé la création d'un espace enfant-famille en partenariat avec la Mosaïque, la Bibliothèque francophone et le Maître Mot. L'idée étant de permettre la rencontre, l'échange entre les parents et les enfants autour d'activités qu'ils peuvent faire ensemble. Tout cela dans un espace de convivialité. Et donc de rassembler dans un même espace les activités destinées plutôt aux familles. Le tout en terminant par un goûter partagé.
- De son côté, l'équipe de Quartier Libre a développé différents outils d'animation qui privilégient un espace d'expression et qui sollicitent la participation de jeunes et des habitants en proposant une RADIO Quartier Libre. Les réunions d'équipe ont permis d'enrichir la réflexion et d'organiser les différentes animations.

Perspectives pour l'année 2013

La participation de Quartier Libre à ce projet va au-delà d'une présence à la fête de rue BoekenBaz'art. Via nos multiples rencontres avec l'équipe de la BIB (Eva Tack et Bas), nous avons développé un réel partenariat. A long terme, cette fête de rue devrait pouvoir être davantage investie par les habitants de tout âge.

L'équipe est également sensible à développer une présence le jour de la fête à destination du public enfants-jeunes-familles.

Pistes de travail pour l'année prochaine :

- Aller encore plus loin dans l'implication des habitants pour le jour J
- Se donner plus du temps pour la construction de l'espace Enfants – Parents avec les partenaires
- Privilégier les animations dans la rue
- Être encore plus attentif au public adolescent.



4. Communication de l'organisation

Par Jean Michel CORBISIER (chargé de communication)

• Une nouvelle identité visuelle pour mieux représenter SOS Jeunes – Quartier Libre

En 2011, SOS Jeunes – Quartier Libre a développé une nouvelle identité visuelle, en collaboration avec l'asbl Vertige, qui a pour objectif de rendre les outils Internet accessibles et adaptés aux secteurs culturel et associatif.

La nouvelle charte graphique de SOS Jeunes – Quartier Libre a été déclinée autour de plusieurs supports de communication.

Parmi ceux-ci, son nouveau site Internet (www.sosjeunes.be), mis en ligne le 1er avril 2011. Avec plus de 6.000 visites durant les 6 mois qui ont suivi le lancement, le site de SOS Jeunes – Quartier Libre tente de répondre aux besoins de son public cible de manière interactive et dynamique.

Outre une présentation de l'association et des informations pratiques inhérentes au service, une page d'accueil du site a été créée, où les internautes peuvent consulter les dernières nouvelles de l'association, ainsi que celles du secteur de l'Aide à la Jeunesse.

Le site dispose également d'une rubrique "multimédia", où les internautes retrouvent l'ensemble des supports photos, vidéos et sonores, réalisés par les jeunes et l'équipe de SOS Jeunes – Quartier Libre.

Enfin, une rubrique "liens utiles" renvoie les usagers à d'autres sites Internet de partenaires, associatifs et institutionnels, ainsi qu'à des sites ressources, classés par thèmes.

Concernant ses outils de communication, un dépliant informatif sur le service, à destination des jeunes et du grand public, a été créé et diffusé en 2012 et un nouveau panneau signalétique a été placé sur la façade des locaux de l'asbl, rue

Merceland. La papeterie de l'asbl a également été rafraîchie avec la nouvelle identité visuelle.

• SOS Jeunes – Quartier Libre dans les médias

Une présence soutenue de SOS Jeunes – Quartier Libre dans les médias a également caractérisé 2011 et 2012.

A plusieurs reprises, les membres de l'équipe de l'association ont été interviewés par des journalistes de la RTBF au sujet des Mineurs Etrangers Non Accompagnés (MENA). La chaîne y a consacré plusieurs reportages télévisuels (le JT du 20 juin 2011), radiophonique (l'émission "Mineurs oubliés parce qu'étrangers" diffusée sur la Première, le 23 novembre 2011, dans le cadre du festival des Libertés) et Internet (l'article "L'aide aux MENA est insuffisante" publié le 24 novembre 2011 sur le site de la RTBF).

La question scolaire fit également l'objet de plusieurs reportages en radio et presse écrite. Le 16 février 2011, l'émission de la Première "Tout autre chose" était consacrée au projet "Bruxellois en classe (s)", réalisé par SOS Jeunes – Quartier Libre en collaboration avec d'autres partenaires, sur les inégalités du système scolaire en Belgique francophone.

Enfin, le 25 janvier 2011, Le Soir publiait l'article "En bus pour piger le décret" au sujet de la campagne Marguerite, destinée à informer les jeunes et leurs familles quant au décret inscription de la Fédération Wallonie – Bruxelles, à laquelle notre antenne Quartier Libre collabore activement.

L'ensemble de ces reportages et articles sont consultables sur notre site Internet sous la rubrique "On parle de nous" et "News".

Quant aux supports de communication, ils sont mis à la disposition du public dans nos locaux.

5. Conclusion

Par Fatima ZAITOUNI (directrice)

Cette jeunesse que nous côtoyons tous les jours interpelle, pousse à réfléchir, bouleverse même...

A l'heure où bon nombre d'adolescents se sentent démunis, stigmatisés, parfois « abandonnés » par une société qui leur offre un avenir plus qu'incertain, le service SOS Jeunes-Quartier Libre sera plus que jamais présent pour accueillir ces jeunes sans logis, sans école, et qui ont tout un potentiel pour nous (dé)montrer, à nous adultes, que des champs sont possibles.

Un fait marquant en 2012 est à souligner. En début d'année, il fait très froid, des dizaines de MENA frappent à notre porte chaque jour. Ils expriment ainsi un grand désarroi inhérent à l'absence de prise en charge. Cet événement chamboulera l'équipe et montrera à quel point notre impuissance face aux silences du politique est marquante et lourde de sens surtout en matière de jeunesse.

Un exemple parmi d'autres qui a permis à l'ensemble de l'équipe de faire un état des lieux et de questionner notre pratique.

C'est pourquoi l'année 2013 sera consacrée en grande partie à un travail de mobilisation de l'ensemble des 2 entités (SOS Jeunes 24h/24 et l'Antenne Quartier Libre) autour de nos fondamentaux, des lignes communes à nos pratiques,... Nos réflexions auront pour but d'élaborer un projet pédagogique qui, de temps à autre, doit s'ajuster aux réalités mouvantes de la jeunesse.

Nous avons encore beaucoup de chemin à parcourir, à découvrir avec ces jeunes et leurs proches, ainsi qu'avec nos équipes de terrain que nous tenons ici à remercier pour un travail de proximité qui est loin d'être simple tous les jours.



6. Les acteurs de SOS Jeunes – Quartier Libre

Depuis sa création, SOS Jeunes-Quartier Libre est subsidié par la **Fédération Wallonie-Bruxelles - Ministère de l'Aide à la Jeunesse**. D'autre part, **Actiris** subventionne le personnel ACS de SOS Jeunes-Quartier Libre.

SOS Jeunes-Quartier Libre bénéficie de financements ponctuels et de soutiens divers par l'intermédiaire de ses donateurs particuliers et de certaines entreprises. Merci à l'ensemble des personnes et organisations qui nous soutiennent !

6.1. Assemblée générale (*)

L'Assemblée générale de SOS Jeunes est composée de :

Loïc ANCIAUX de FAVEAUX - Marie BEKAERT - Bernard BOON FALLEUR – Nicole CALEVOI - Marie-Hélène CALLEWAERT – Robert DUJARDIN - Alain GEERINCKX – Xavier Jacques JOURION– Anaïs LEGRAND – Jacques LEGRAND – Cécile VAN HECKE – Raymond VERITER

6.2. Conseil d'administration (*)

Le Conseil d'administration de SOS Jeunes est composé de la manière suivante :

Président : Raymond VERITER

Trésorier : Bernard BOON FALLEUR

Secrétaire : Anaïs LEGRAND

Commissaire aux comptes : Jacques LEGRAND

Administrateurs : Xavier Jacques-JOURION - Cécile VAN HECKE

6.3. L'équipe (*)

Direction - Administration

Rue Mercelis, 27 – 1050 Bruxelles – 02-512 90 38 – administration@sosjeunes.be

Direction : Fatima ZAITOUNI

Administration : Jacqueline RUBEN

Communication & Relations extérieures : Marie-Pierre COEME - Jean Michel CORBISIER

Ouvrier polyvalent : Auscal MBIAKOP

Accueil 24h/24

Rue Mercelis, 27 – 1050 Bruxelles – 02-512 90 20 – contact@sosjeunes.be

Coordination : Hugo LANTAIR

Equipe : Isabelle BOULANGER (bénévole) - Natacha BRODKOM - Charlotte CHEVRU - Aline COUSIN - Miguel DEMAN - Alexandre DEWIL - Rabiha EL KHMLICHI (remplacée actuellement par Mourad BOULAHNOUK) - Youssef FARAJ - Aurélie FERRIERE - Roland FOUCAUD - Alexis JONART - Samira LAMARTI - Bénédicte LIMBOURG - Béatrice MEERSSEMAN - Saïda MEFTAH (remplacée actuellement par Olivier FELLEMAN) - Arnaud NUTIN - Nasira OUALI - Ahmed OUAMARA - Sarah PARISEL - Amir SHAFIEI SEYED - Maïa RENER.

Antenne Quartier Libre

Rue Sans Souci, 78 – 1050 Bruxelles – 02-503 19 90 – ql@sosjeunes.be

Coordination de projets : Marco GIANNONI

Equipe : Catherine DEMOULIN - Céline VAN VYVE

(*) situation au 30 septembre 2013.